Annual Report

Consumer and Corporate Affairs Canada

Canada

Consumer and Corporate Affairs Canada

Consommation et Corporations Canada

Consumer and Corporate Affairs Canada

Hon. Judy Erola
Minister

Consommation et Corporations Canada

L'hon. Judy Erola
Ministre

© Minister of Supply and Services Canada 1984
Cat. No. RG 1-1984
ISBN 0-662-53170-1

Aptly described as the department of the marketplace, Consumer and Corporate Affairs Canada applies its legislation and regulatory powers in the interests of the business community, consumers and the Canadian public at large.

Many of the initiatives and programs underway in 1983-84 were designed to further Canada's economic recovery or enhance the efficiency of the market system.

The department continued its efforts to modernize and improve legislation affecting business/industry competition, bankruptcies, and protection under the Copyright and Patent Acts. It helped facilitate the conduct of business by simplifying, or where possible eliminating, regulations governing commercial activities.

Major initiatives during the year included a review of the licensing provisions of the Patent Act and publication of a report on compulsory licensing of pharmaceutical patents. Work was completed on proposed amendments to the Combines Investigation Act scheduled for tabling towards the end of the fiscal year. Nearing completion was the White Paper outlining proposed revisions to the Copyright Act.

The department also intensified its work to advance Canada's technological development. It sought to encourage business, industry and the research community to exploit the wealth of scientific and technical information contained in its files of over 1 164 000 patents. The patent search and information program serving both government and industry was expanded.

Conditions of the marketplace, exacerbated in part by the impact of high technology, have created a growing number of consumer problems and concerns. In 1983-84 the department responded to a record number of complaints and inquiries. And, while enforcing its consumer legislation, it enhanced its preventive role through increasingly frequent consultation with manufacturers and industry/trade associations; and by supporting consumers through grants to their organizations, information programs and by representing them in government policy processes.

Authorized allocations for 1983-84 amounted to $269 207 000 and 2649 person-years. Revenues for the year equalled 26.9 per cent of the department's operating expenditures.

The following is a program-by-program summary of departmental activities and achievements.

Table of Contents

Officers of the Department	6
Bureau of Competition Policy	9
Bureau of Consumer Affairs	11
Bureau of Corporate Affairs	18
Bureau of Policy Coordination	29
Metric Commission Canada	32
Office of the Assistant Deputy Registrar General of Canada	33
UFFI Centre	35
Services	36
Appendix	
Map Showing Location of Field Offices	41
Organization Chart	42
Appropriations and Expenditures	44
Revenue	45
Person-Years	46

Consumer and Corporate Affairs Canada
March 31, 1984

Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada	The Honourable Judy Erola
Parliamentary Secretary	M. Veillette
Deputy Minister	G. Post
Departmental Secretary	J.P. Toupin
Legal Branch	
General Counsel (Acting)	M. Rosenberg
Bureau of Competition Policy	
Assistant Deputy Minister and Director, Investigation and Research	L.A.W. Hunter
Senior Deputy Director, Economics	M.S. Cappe
Deputy Director, Legal	J.C. Thivierge
Director, Manufacturing Branch	G.D. Orr
Director, Resources Branch	M.P. O'Farrell
Director, Economic Analysis and Policy Evaluation Branch	R.Y.M. Andrieu
Director, Services Branch	W.F. Lindsay
Director, Regulated Sector Branch	R.C. Atkinson
Director, Marketing Practices Branch	K.G. Decker
Bureau of Consumer Affairs	
Assistant Deputy Minister	K. Francoeur Hendriks
Director, Consumer Products Branch	R. McKay
Director, Consumer Services Branch	M. Wadsworth
Director, Legal Metrology Branch	R. Knapp
Director, Management Services	J. Armstrong
Director, Product Safety Branch	J.W. Black
Regional Directors	
Atlantic Region	R. Moir
Québec Region	G. Girard
Ontario Region	R. Rusinek
Prairie Region	W.A. Empke
Pacific Region	M.J.C. Monaghan
Bureau of Corporate Affairs	
Assistant Deputy Minister	R. Gagnon
Director and Superintendent of Bankruptcy	J. Brazeau
Deputy Superintendent of Bankruptcy	Y. Pigeon
Director, Corporations Branch	F.H. Sparling
Commissioner of Patents, Registrar of Trade Marks, and Director General of Intellectual Property	J.H.A. Gariépy
Deputy Director General of Intellectual Property (Acting)	M. Leesti
Director, Planning and Management Services	W. Clare
Director, Patent Examination Branch	G.R. McLinton
Chairman, Patent Appeal Board	A. McDonough
Director, Trade Marks Examination Branch	R. Boyer
Chairman, Trade Mark Opposition Board	G. Partington
Director, Patent and Trade Mark Documentation and Registration Branch	D.V. Cummings
Registrar of Copyright and Industrial Design and Director, Copyright and Industrial Design Office	L. Steingarten

Place du Portage, Tower 1
50 Victoria Street
Hull, Québec

Mailing address
Ottawa, Ontario
K1A 0C9

Bureau of Policy Coordination	
Assistant Deputy Minister	T.R. Robinson
Director General, Policy Research, Analysis and Liaison Directorate	D.S. McCracken
Director, Strategic Policy Research Branch	A. Johanson
Director, Policy Analysis and Liaison Branch	D. Watters
Director, Communications Branch (Acting)	J. Genest
Director, Audit, Evaluation and Control Branch	H. McIlroy
Metric Commission Canada	
Chairman	D.R.B. McArthur
Executive Director	H.R.D. Beckman
Director, Communications	E. Turner
Director, Research and Planning	F.W. Buser
Office of the Assistant Deputy Registrar General of Canada	
Assistant Deputy Registrar General	G.J.R. Boyle
Director, Standard of Conduct Advisory Group	P. Herbert
UFFI Centre	
Federal Co-ordinator for UFFI Program	D. Monnet
Director General, UFFI Program	D.M. Youngson
Director General, Communications	Vacant
Director, Public Relations Division	N. Hudson
Director, Public Contact Division	M. Bisson
Director, Technical Services	R. Shurb
Director, Program Delivery	J. Link
Director, Policy Division	D. Patrick
Chief, Administration and Finances	G. Brassard
Finance and Administration Directorate	
Director General	K.R. Murray
Director, Finance Branch	J. McCarthy
Director, Information Systems Branch	S.H. Talbert
Director, Administrative Services Branch	L. Dagenais
Personnel	
Director	C. Bernier

Bureau of Competition Policy

The Bureau's primary responsibility is to administer the Combines Investigation Act. The Director of Investigation and Research, who is also the Assistant Deputy Minister for Competition Policy, has powers to conduct investigations into suspected violations of the Act. Among the prohibited practices the Director examines are combinations in restraint of trade, mergers and monopolies detrimental to the public interest, anticompetitive behaviour such as price maintenance and price discrimination, and misleading advertising. In addition, certain trade practices like refusal to deal, tied selling and exclusive dealing, while not prohibited, are reviewable by the Restrictive Trade Practices Commission.

In accordance with the Act, the Director refers the results of inquiries to either the Attorney General of Canada, who determines if charges should be laid, or, for decisions related to reviewable trade practices, to the Restrictive Trade Practices Commission.

The Director is also authorized to make representations before regulatory boards to bring to their attention considerations relevant to the maintenance of competition in connection with matters being heard before them.

Offences in Relation to Competition (excluding Misleading Advertising)
Under the provisions of the Act in respect of offences in relation to competition, the courts considered 57 cases in 1983-84. Of these, 16 proceedings were commenced during the year and 41 were carried over from previous years.

Ten cases related to conspiracy under section 32, including two that also involved a charge under section 33 and two that also involved a charge under section 38; three related to bid-rigging under section 32.2; two related to price discrimination under section 34; forty related to price maintenance or refusal to supply under section 38; and there were two cases under section 41.

Twenty-two proceedings were concluded during the year and a total of $416 500 in fines was imposed. Three of the concluded proceedings related to section 32, including one involving additional charges under section 33; one related to section 32.2; seventeen involved price maintenance; and one involved impeding an inquiry under section 41.

Thirty-five proceedings were still before the courts as of March 31, 1984. One of these proceedings involves $32 500 in fines and has been appealed by one of the accused.

Misleading Advertising and Deceptive Marketing Practices
These areas have continued to be an important enforcement activity of the Bureau and a focus of public awareness. A total of 332 misleading advertising and deceptive marketing practices cases were considered by the courts in the fiscal year. These consisted of 163 proceedings commenced during the year and 169 proceedings before the courts from previous years. They included 20 cases that had received court consideration in previous fiscal years, but were under appeal at the start of the year. There were 183 proceedings concluded during the year, 139 of which resulted in convictions and 44 in acquittals, charges withdrawn and other completions of court proceedings that were not convictions. Fines totalling $1 654 640 were imposed during the year, and an additional $108 190 in fines was under appeal at the end of the year. In addition, the Bureau examined 786 complaints relating to the issue of mortgage renegotiations with financial institutions, but after considerable examination it was concluded that the evidence was not sufficient to justify a prosecution under the Act.

The Bureau continued publication of its quarterly *Misleading Advertising Bulletin*, reporting convictions under the misleading advertising and deceptive marketing practices provisions of the Act and other related matters. Distributed to a wide cross-section of the Canadian public, the *Bulletin* has a circulation of 10 000. A new publication for advertisers entitled *How to avoid Misleading Advertising: Guidelines*, derived from past issues of the *Bulletin* and from policy positions, became available during the year.

Matters Reviewable by the Restrictive Trade Practices Commission

The application under section 31.2 of the Act involving refusal to deal in relation to motion picture distribution was scheduled to be heard in May and June 1983. As a result of undertakings by six major motion picture distributors, the hearings were postponed for one year effective July 1, 1983. The Director is monitoring the distributors' compliance with the undertakings, and a report was made to the Commission in March 1984, with a further report to follow at the end of the period.

The application for review of the remedial order issued by the Commission under section 31.4 of the Act in relation to the tied selling of radio and television audience measurement services was dismissed by the Federal Court of Appeal, and the order issued by the Commission was confirmed.

Representations to Regulatory Boards

The Director appeared before, or made representation to, the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission; the Public Utilities Board of Alberta; the Air Transport, Railway Transport, and Water Transport Committees of the Canadian Transport Commission; the Ontario Securities Commission; and the Boards of Commissioners of Public Utilities of New Brunswick and Nova Scotia.

Other Activities

Throughout the year the Bureau proceeded with research projects and inquiries concerning business practices and the structure of industry in Canada. During the year, the Director participated in the hearings of the Restrictive Trade Practices Commission in relation to an inquiry under section 47 of the Act, involving the petroleum industry.

The Bureau also participated in the work of international agencies such as the Committee of Experts on Restrictive Business Practices of the Organization for Economic Co-operation and Development.

A separate and more detailed report on the Bureau's activities is published by the Director of Investigation and Research.

Bureau of Consumer Affairs

The Bureau of Consumer Affairs promotes and protects the consumer interest in the marketplace through legislation and programs that contribute to the viability and integrity of the Canadian economy.

The Bureau is organized into five headquarters branches — Consumer Products, Consumer Services, Legal Metrology, Product Safety and Management Services — and five directorates in the Atlantic, Québec, Ontario, Prairie and Pacific regions. Service is available to the public at 61 locations across the country.

In 1983-84, the allocation of resources to the Bureau was 1067 person-years and a budget of $44 248 000. Revenues for the year, derived mainly from fees for legal metrology services, amounted to $2 386 191.

Consumer Products

Within five main program areas — Foods, Textiles, Precious Metals, Prepackaged Non-Food Products and Energuide — the Branch administers several federal acts and regulations, including the Consumer Packaging and Labelling Act, the Textile Labelling Act, the National Trade Mark and True Labelling Act and the Precious Metals Marking Act. The Branch shares responsibility for the administration of the Food and Drugs Act, the Canada Agricultural Products Standards Act and the Fish Inspection Act, as well as for some provincial statutes. It also administers a number of voluntary programs, such as Care Labelling of Textiles and Canada Standard Size (CSS) Garment Sizing. All of those programs are designed to ensure accurate and adequate presentation of information in the preparation, labelling, packaging, advertising and sale of food and non-food products.

Approximately 120 000 establishments trading in consumer products with an annual consumption value of $37 billion are affected by legislation administered by the Branch. In 1983-84, approximately 40 000 inspections were carried out by field staff at the manufacturing, retail and import/wholesale trade levels, 70 000 complaints and inquiries from industry and consumers were handled, and 23 000 labels and advertisements were reviewed.

During the year, work progressed on the review of the Food and Drug Regulations and the Precious Metals Marking Regulations, resulting in a schedule of amendments to be published in the *Canada Gazette*. Regulatory initiatives also included an amendment to the Consumer Packaging and Labelling Regulations. Joint legislative review with other government departments continued throughout the year, resulting in amendments to the Meat Inspection Act and regulatory amendments under the Canada Agricultural Products Standards and the Fish Inspection Acts. A detailed analysis of provincial agricultural products legislation was completed to ensure greater compatibility between federal and provincial requirements.

Consultation and liaison continued with industry, consumers and other government departments on various labelling matters with the issuance of proposed industry guidelines on the use of the term *natural* to describe a food product and a communiqué soliciting comments on labelling options associated with irradiated foods and ingredients to be used in foods. Following representations to government from organizations for the hearing impaired, the Branch developed a preliminary labelling scheme which will ensure that consumers can identify those telephones which are compatible with hearing aids. Work progressed on the development of voluntary uniform terminology applicable to the sale and advertising of gemstones, with proposed terms developed for diamonds.

For the purposes of providing guidance to industry on the requirements of the Food and Drugs Act and the Consumer Packaging and Labelling Act, the *Guide for Food Manufacturers and Advertisers* was published and distributed to interested parties.

A similar guide providing direction under the Precious Metals Marking Act was distributed to the precious metals industry. Consumer Products continued to play an active role in the international field, attending technical committees of the International Standards Organization and providing the chairperson for the Food Labelling Committee of Codex Alimentarius.

Consumer Services

Consumer Services initiates and/or participates in projects with the business community, government departments and agencies, and voluntary organizations dealing with the particular concerns of consumers. Consumer Services is also responsible for the administration of the Tax Rebate Discounting Act, which protects taxpayers wishing to sell the right to their income tax refund to a tax discounter. Some 153 500 discounting transactions were reviewed under the provisions of this Act during the year.

Projects were undertaken with retailers to improve and publicize complaints and return policies, and with manufacturers to encourage them to put in place mechanisms whereby consumers can provide feedback on products and product-related services. Close cooperation was maintained with other federal and provincial government agencies and with organizations such as Chambers of Commerce, Boards of Trade and Better Business Bureaux. Approximately 215 000 complaints and inquiries were received during the year. Where appropriate, these complaints and inquiries were referred to businesses or business organizations, or to appropriate government departments.

A system was designed to identify more comprehensively consumer issues arising across the country in order that the impact of these issues be given consideration in the design and implementation of government programs. Forums were coordinated within government to exchange information about government consumer programs so that accurate information could be provided to consumers.

Several community-based projects were expanded to address the consumer problems of elderly Canadians. Such problems include their access to goods, services and transportation. Feedback was provided to all marketplace organizations. Support for some of these initiatives was obtained through Employment and Immigration Canada's Summer Canada programs.

Workshops and forums sponsored by regional offices provided technical assistance to improve the organizational effectiveness of voluntary groups within the consumer movement.

The following national and local consumer groups, whose activities supported the general interest and welfare of consumers, received funds in the form of contributions or grants in 1983-84.

Grants and Contributions Program 1983-84

	Contributions ($)	Grants ($)
National Groups		
Allergy Information Association		5 000
Automobile Protection Association	20 000	45 000
Canadian Toy Testing Council		20 000
Consumers' Association of Canada —	200 000	300 00
Regulated Industries Programs	200 000	100 000
Public Interest Advocacy Centre	180 000	120 000
Transport 2000 Canada	15 000	
Total	615 000	590 000
Regional/Local Groups		
Atlantic		
Catholic and Protestant Family Services Bureaux, Charlottetown, P.E.I.	1 265	
Centre de communication et d'information mobile, Bathurst, N.B.	19 600	
Comité d'action sociale, Projet de justice sociale, Brantville, N.B.		3 000
Community Service Council, St. John's, Nfld.	10 000	
Corner Brook Status of Women Council, Corner Brook, Nfld.	2 250	
Consumers' Association of Canada — Nova Scotia (Consumer Education Centre), Halifax, N.S.	15 400	
Family Enrichment and Counselling Services, Moncton, N.B.		10 000
Inter-Faith Community Centre, Corner Brook, Nfld.	15 500	
New Dawn Enterprises Ltd., Sydney, N.S.	14 000	
Oromocto Information Service Centre, Oromocto, N.B.		4 000
Port Cities Counselling Service, Halifax, N.S.	16 000	
Total	94 015	17 000
Québec		
Association des consommateurs du Québec (Montréal), Montréal	8 000	
Association des consommateurs du Québec Inc., Québec		5 000
Association des consommateurs du Québec Inc. — Sorel-Tracy, Sorel		2 000
Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie, Sherbrooke		4 000
Association coopérative d'économie familiale de Granby, Granby		3 000
Association coopérative d'économie familiale — Victoriaville, Victoriaville	5 000	
Association pour la protection des intérêts des consommateurs de la Côte-Nord Inc., Hauterive		7 000

	Contributions ($)	Grants ($)
Centre d'inspection et de prévention automobile de l'Estrie Inc., Fleurimont	5 000	
Fédération des associations coopératives d'économie familiale du Québec, Montréal	50 000	
Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec, Longueuil	10 000	
Groupe de recherche en animation et planification économique (GRAPE), Québec		4 000
Mouvement des consommateurs handicapés du Québec Inc., Québec	15 000	5 000
Pro-Santé Inc., Baie St. Paul		2 000
Service d'aide aux consommateurs des Hautes-Laurentides, Mont-Laurier		5 000
Service d'aide aux consommateurs de Shawinigan (SAC), Shawinigan		5 000
Service budgétaire populaire, Sherbrooke		5 000
Service d'information de recherche et d'animation sur la consommation (SIRAC), Charlesbourg		3 000
Total	93 000	50 000
Ontario		
Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), Ottawa	12 000	
Community Information Centre Haldimand-Norfolk, Simcoe	6 000	
Consumers' Association of Canada — Ontario Branch, Toronto		3 000
Contact Telephone Information and Referral Centre, Midland	6 000	
Credit Counselling Service of York Region, Richmond Hill	6 000	
Information London, London		3 500
Information Niagara, Niagara Falls	6 000	
Information Oxford, Woodstock	6 00	
Kingston District Consumer Advice Bureau, Kingston		5 000
Neighbourhood Information Centre, Toronto		4 000
North Bay Family Life Centre, North Bay	6 000	
North End Information Service, Hamilton		3 000
Oshawa Community Information Centre, Oshawa	9 000	
Sudbury Community Service Centre, Sudbury	7 000	
Total	64 000	18 500

	Contributions ($)	Grants ($)
Prairies		
Consumers' Association of Canada — Alberta, Edmonton, Alta.	5 000	
Consumers' Association of Canada — Calgary, Calgary, Alta.	6 000	
Consumers' Association of Canada — Manitoba, Winnipeg, Man.	11 000	
Consumers' Association of Canada — Westman Branch, Brandon, Man.	10 000	
University of Alberta, Edmonton, Alta.		1 500
Volunteer Management Institute of Grant McEwan Community College, Edmonton, Alta.	15 000	
Welfare Rights Centre, Regina, Sask.	10 000	
Yellowknife Family Counselling Service, Yellowknife, N.W.T.	25 000	
Total	82 000	1 500
Pacific		
Consumers' Association of Canada — British Columbia, Vancouver, B.C.	13 700	1 000
Consumers' Association of Canada — Whitehorse, Whitehorse, Yukon	13 700	
Chilliwack Community Services, Chilliwack, B.C.		3 000
Community Learning Centre Society, Fort St. John, B.C.		3 000
East Kootenay Consumer Society, Cranbrook, B.C.	3 000	
Fort Nelson-Liard Native Friendship Society, Fort Nelson, B.C.	7 000	
Matsqui-Abbotsford Community Services, Abbotsford, B.C.		3 600
Nanaimo Volunteer Centre Society, Nanaimo, B.C.		1 000
Nelson Community Services Centre, Nelson, B.C.		3 000
South Okanagan Civil Liberties Society, Penticton, B.C.		3 000
Terrace and District Community Services Society, Terrace, B.C.		2 500
Vernon Social Planning Council, Vernon, B.C.	3 000	2 900
Total	40 400	23 000

Consumer Help Office Program 1983-84

Regional/Local Groups	
Québec	**($)**
Central Council for Consumers of Social Services, Montréal	15 300
Centre d'information communautaire et de dépannage (CICD), Montréal	25 000
Centre d'information et de référence pour femmes, Montréal	17 500
Total	57 800
Ontario	
COSTI-IIAS Immigrant Services, Toronto	18 000
Downtown Community Citizens Organization, Windsor	18 000
Total	36 000
Prairies	
Alexandra Centre Society, Calgary, Alta.	25 000
Community Consumer Credit Counselling/Community Income Tax Service, Winnipeg, Man.	20 895
Citizenship Council of Manitoba — International Centre, Winnipeg, Man.	23 402
Community Service Centre, Prince Albert, Sask.	19 000
Society for the Involvement of Good Neighbours, Yorkton, Sask.	25 000
Total	113 297
Pacific	
Britannia Community Services Centre, Vancouver, B.C.	20 000
Total	20 000

Legal Metrology

The Branch administers the Weights and Measures Act, the Electricity Inspection Act and the Gas Inspection Act. It establishes specifications for and approves weighing and measuring devices, electricity meters and natural gas meters used in trade. It also endeavours to ensure accurate measurement and equity in trade of commodities and services that are measured; defines units of measure; and calibrates and maintains a system of standards of measurement for mass, volume, length, time, electricity and gas.

Fiscal year 1983-84 was Canada's first full year of active involvement with the Organisation internationale de Métrologie légale (OIML), and the Director of Legal Metrology was required to vote on 32 International Recommendations developed by this organization of 72 member countries. In addition to having two Canadian advisory committees consisting of ten federal departments and agencies and five standards organizations, Canada is now represented on 14 working committees of the OIML.

In Weights and Measures, 370 new devices were approved for trade use and 271 500 inspections of devices were conducted across the country by field staff to verify accuracy and compliance with the legislation. More than 64 000 standards used in inspection work were calibrated and certified in the laboratories and field offices. Inspectors also examined 174 000 packages and bulk-served commodities for quantity verification.

Two industry-Branch task forces developed draft Ministerial Specifications with respect to the installation and use of vehicle scales, and the design, performance, installation and use of in-motion railway car scales. In addition, preliminary specifications were developed for liquid propane gas dispensers and are under review by industry. Finally, a new compliance policy and procedures for ensuring accuracy of trade devices were introduced at year end. The policy ensures ample protection for buyers who are dependent on accurate measure and provides recourse for owners of devices that have been seized for inaccurate measure.

In Electricity and Gas, 116 new metering devices were tested and approved for trade use, and 1182 standards used in meter verification work were calibrated. Through statistical sampling techniques 1.97 million meters at utilities and manufacturers were verified for accuracy by field staff. This includes new and in-service meters. Also, nearly 9000 on site inspections of commercial and industrial metering installations were conducted which uncovered $6.6 million of inequity, an increase of 6 per cent over the previous year. Nearly 29 000 complaints and inquiries resulted in the carrying out of 12 700 dispute investigations and meter tests to resolve differences between buyers and sellers of electricity and natural gas.

As a direct result of government incentives related to the National Energy Program, compressed natural gas is being used increasingly as a vehicle fuel.

In response to these developments, at year end a newly designed test facility was in place for approval of compressed natural gas dispensers.

Regulations under the Electricity and Gas Inspection Act, yet to be promulgated, were in the final stage of preparation for publication and will be published in the *Canada Gazette* in 1984-85.

Product Safety

The Product Safety Branch administers the Hazardous Products Act. It is responsible for ensuring adequate safety standards for consumer products and for promoting consumer and trader understanding and application of health and safety standards.

During the year, three sets of regulations were published, two relating to infant feeding bottle nipples and pacifiers to limit the amount of volatile nitrosamines, and the third relating to sneezing powder. Proposed regulations entitled "Strollers and Carriages for Infants" were prepared and await publication in the *Canada Gazette*. A general review of the Hazardous Products Act continued.

Product Safety field staff visited 11 546 establishments in 1983-84, an increase of 18 per cent from 1982-83. Compliance strategies used by inspectors included voluntary removals or recalls by industry, seizures and warning letters. Compliance programs concentrated on toys, the resale of cribs and other children's furniture, hazardous chemicals and cellulose insulation. Much of the field staff time was expended on information programs, which play an important role in reducing the incidence of accidents. Kiosks, mall displays, safety films, the distribution of thousands of pamphlets and responding to hundreds of consumer inquiries are some of the methods employed to promote consumer awareness. An expanded Binkly and Doinkel puppet show, which explains the significance of the hazardous products symbols to primary school children, continued to be popular during the year.

The Canadian Accident Injury Reporting and Evaluation (CAIRE) program, in cooperation with five hospitals, collects data pertaining to accidents and injuries involving consumer products. CAIRE now contains information collected over a 24-month period; reports on the findings are published twice yearly. CAIRE results are combined with consumer complaint information to form a data base from which programs are developed.

The development of mandatory and voluntary standards for the design and safe performance of consumer products was an increasingly important part of the activities of the Branch. Such standards are a necessary prerequisite for any regulation and, in some cases, can improve the safety of a product by non-regulatory means. The participation of Branch personnel on the technical and policy committees of standards-writing organizations provided a valuable consultative link with industry representatives.

On the international scene, participation continued in the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) and the International Standards Organization with the aim of harmonizing standards and regulations in the product safety field.

Bureau of Corporate Affairs

The Bureau of Corporate Affairs is concerned with much of the general legal framework governing the orderly conduct of business under federal legislation. The Bureau consists of the Bankruptcy Branch, Corporations Branch and the Intellectual Property Directorate.

Bankruptcy

The Bankruptcy Branch is the administrative designation for the Office of the Superintendent of Bankruptcy. The Superintendent simultaneously holds the position of Director, Bankruptcy Branch. As of March 31, 1984, the Superintendent was responsible for the supervision and operation of 15 offices across the country and the head office, with a staff of 146.

The Superintendent of Bankruptcy performs a prime role pertaining to the promotion of confidence in the integrity of the credit system in Canada through the regulation of the insolvency process, the licensing of trustees-in-bankruptcy, the investigation of the conduct of bankrupts for possible offences under the Bankruptcy Act and/or the Criminal Code, and dissemination of general and statistical information on insolvency matters.

During 1983-84, 34 984 bankruptcies and 464 proposals were accepted for filing by Branch officers, who appointed trustees-in-bankruptcy to administer them. This total included 24 966 consumer bankruptcies with aggregate assets of $355 914 850 and estimated liabilities of $1 290 721 750. The assets declared in the 10 018 business bankruptcies amounted to $550 386 850, and the liabilities to $2 435 862 250.

Regulation of the insolvency process was carried out under the Compliance, Creditor Services and Debtor Services Programs.

Through its Compliance Program, the Branch closely monitored the propriety of the bankruptcy process and saw that corrective action was taken when necessary.

A high standard of performance and professional conduct on the part of trustees-in-bankruptcy and other insolvency-related professionals was promoted through the Creditor Services Program to maximize dividends distributed to creditors. In 1983-84, trustees paid out $87 197 050 in dividends to unsecured creditors. Payment Guidelines were updated with amendments given in Information Statement No. 25.

During the year, 60 new trustees were granted licences. As of March 31, 1984, the Bankruptcy Branch was responsible for the supervision of 575 individual trustees and 100 corporate trustees. The Branch's National Auditing Group conducted 86 cyclical audits of trustees, and 34 others were still in progress at the end of the year.

The availability of bankruptcy services was monitored under the Debtor Services Program to ensure easy access to relief under the Bankruptcy Act for individuals unable to pay trustees' fees and notwithstanding their location in Canada.

The Branch operated comprehensive training programs for representatives from the business and credit-granting communities and conducted information seminars for various groups and the general public. During the fiscal year, 98 training sessions were held with over 2000 people in attendance.

The Branch continued to monitor provincial administration of Part X of the Bankruptcy Act, which authorizes the issuance of Consolidation Orders to enable individuals to pay their debts over a three-year period without creditor harassment and wage garnishment. Part X of the Bankruptcy Act is in force only in British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Nova Scotia and Prince Edward Island. In 1983-84, 1585 Consolidation Orders were made by the courts of the six provinces with a total of $7 015 883 being distributed to registered creditors.

Bill C-17, the proposed bankruptcy and insolvency legislation, was introduced in the House of Commons and was still at the first reading stage at the end of the 1983-84 fiscal year.

Bankruptcies and Proposals Reported in Fiscal Year 1983-84

	Bankruptcies and Proposals	Assets ($)	Liabilities ($)	Deficiency ($)
Newfoundland	377	5 536 600	19 583 000	14 046 400
Nova Scotia	1 065	24 823 450	61 858 800	37 035 350
Prince Edward Island	52	2 043 600	4 250 500	2 206 900
New Brunswick	409	9 169 800	26 031 000	16 861 200
Québec	11 100	337 642 650	1 042 655 200	705 012 550
Ontario	12 916	201 252 550	979 575 650	778 323 100
Manitoba	1 230	40 295 050	121 939 500	81 644 450
Saskatchewan	854	32 766 100	83 632 000	50 865 900
Alberta	3 435	153 458 200	720 796 850	567 338 650
British Columbia	3 991	281 306 650	959 569 000	678 262 350
Northwest Territories	8	232 350	1 071 500	839 150
Yukon	11	137 300	7 470 000	7 332 700
Canada	35 448	1 088 664 300	4 028 433 000	2 939 768 700

Business Bankruptcies Reported in Fiscal Year 1983-84

	Bankruptcies	Assets ($)	Liabilities ($)	Deficiency ($)
Newfoundland	66	1 614 650	6 550 500	4 935 850
Nova Scotia	230	12 344 650	30 650 000	18 305 350
Prince Edward Island	16	1 763 900	3 062 500	1 298 600
New Brunswick	101	3 409 800	14 557 000	11 147 200
Québec	3 727	174 246 550	652 855 950	478 609 400
Ontario	2 890	90 462 600	557 843 450	467 380 850
Manitoba	308	26 270 900	66 328 000	40 057 100
Saskatchewan	311	16 908 800	42 866 000	25 957 200
Alberta	1 051	72 454 250	478 136 850	405 682 600
British Columbia	1 311	150 648 250	575 726 000	425 077 750
Northwest Territories	4	230 500	1 011 000	780 500
Yukon	3	32 000	6 275 000	6 243 000
Canada	10 018	550 386 850	2 435 862 250	1 885 475 400

Consumer Bankruptcies Reported in Fiscal Year 1983-84

	Bankruptcies	Assets ($)	Liabilities ($)	Deficiency ($)
Newfoundland	304	1 988 950	6 254 500	4 265 550
Nova Scotia	816	5 198 950	23 149 800	17 950 850
Prince Edward Island	32	127 300	916 500	789 200
New Brunswick	274	2 017 500	8 477 000	6 459 500
Québec	7 245	61 487 200	258 212 750	196 725 550
Ontario	9 931	96 142 400	390 985 200	294 842 800
Manitoba	910	11 843 700	48 566 500	36 722 800
Saskatchewan	540	14 349 800	27 266 000	12 916 200
Alberta	2 364	71 792 500	223 514 000	151 721 500
British Columbia	2 539	90 861 900	302 974 000	212 112 100
Northwest Territories	4	1 850	60 500	58 650
Yukon	7	102 800	345 000	242 200
Canada	24 966	355 914 850	1 290 721 750	934 806 900

Proposals Reported in Fiscal Year 1983-84

	Proposals	Assets ($)	Liabilities ($)	Deficiency ($)
Newfoundland	7	1 933 000	6 778 000	4 845 000
Nova Scotia	19	7 279 850	8 059 000	779 150
Prince Edward Island	4	152 400	271 500	119 100
New Brunswick	34	3 742 500	2 997 000	745 500
Québec	128	101 908 900	131 586 500	29 677 600
Ontario	95	14 647 550	30 747 000	16 099 450
Manitoba	12	2 180 450	7 045 000	4 864 550
Saskatchewan	3	1 507 500	13 500 000	11 992 500
Alberta	20	9 211 450	19 146 000	9 934 550
British Columbia	141	39 796 500	80 869 000	41 072 500
Northwest Territories	—	—	—	—
Yukon	1	2 500	850 000	847 500
Canada	464	182 362 600	301 849 000	119 486 400

Corporations

The Corporations Branch administers several federal acts, including the Canada Corporations Act, the Canada Business Corporations Act, the Boards of Trade Act, the Canada Cooperative Associations Act, the Trade Unions Act and the Pension Fund Societies Act. The Branch also issues documents under such federal statutes as the Trust Companies Act, the Canadian and British Insurance Companies Act, the Investment Companies Act and the Railway Act.

With the exception of financial intermediaries, all federal business corporations, including investment and small loan companies, are incorporated under the Canada Business Corporations Act, which came into effect on December 15, 1975.

Part II of the Canada Corporations Act still applies to the establishment and functioning of all federal charitable and membership associations. Proposed new legislation governing this area, Bill C-10, an Act Respecting Canadian Non-Profit Corporations, was introduced in the House of Commons on April 10, 1980, and has since died on the Order Paper. It had not been reintroduced in the House at the end of the fiscal year.

The Branch has access to a computerized data base containing over 2.5 million corporate names within the federal and provincial jurisdictions. The Branch maintains a comprehensive data base of information on federal corporations, 133 215 of which were active as of March 31, 1984. During 1983-84, the Branch incorporated 19 728 corporations pursuant to the Canada Business Corporations Act.

The Branch investigated 41 complaints involving federal companies and reviewed statutory filings to ensure compliance with the legislation and with accompanying regulations.

In 1983-84, the Branch responded to 70 581 inquiries and provided 42 228 copies of documents. A total of 21 134 certified copies and certificates of compliance were prepared. It also reviewed 398 applications for exemption from certain statutory requirements.

Documents Issued	1982-83	1983-84
Canada Corporations Act		
Letters Patent granted Part II	507	612
Supplementary Letters Patent granted	141	111
Certificate of Acceptance for Surrender of Charter	13	23
Canada Business Corporations Act		
Certificates of Incorporation	16 554	19 728
Certificates of Discontinuance (Export)	146	139
Certificates of Amalgamation	299	279
Certificates of Amendment	6 591	7 590
Certificates of Dissolution	1 033	1 538
Certificates of Import Continuance	301	246
Boards of Trade Act		
Boards of Trade registered	21	12
Canada Cooperative Associations Act		
Certificates of Incorporation	7	2
Canadian and British Insurance Companies Act		
Letters Patent granted	7	13
Loan Companies Act		
Letters Patent granted	3	1

Documents Processed	1982-83	1983-84
Canada Corporations Act Canada Business Corporations Act		
Annual Summaries and Returns submitted*	72 491	84 861
Prospectuses	90	162
Insider Reports	7 446	8 461
Proxy Information Circulars	417	469
Takeover Bids	20	27
Financial Statements submitted	5 662	4 529
Complaints	61	41
Exemption Orders	377	398

* Includes annual returns submitted under the Boards of Trade Act

Intellectual Property

The Intellectual Property Directorate comprises the Patent Office, the Trade Marks Office, and the Copyright and Industrial Design Office. Besides contributing to the orderly conduct of business, intellectual property laws provide economic incentives intended to encourage the creation and dissemination of new ideas.

During 1983-84, the Patent Information Exploitation (PIE) Program expanded its intelligence service for government departments by undertaking, in a pilot project mode, to provide patent searches for the National Research Council with respect to its Industrial Research Assistance Program (IRAP), and the Department of Regional Industrial Expansion (DRIE) with respect to its Industrial Research and Development Program (IRDP).

The Directorate continued its international activities in the industrial property field both by participating in the activities of the World Intellectual Property Organization (WIPO) and through bilateral relations with several industrialized countries. The primary focus of the international activities, both bilaterally and under the WIPO Permanent Committee on Patent Information (PCPI), was directed towards topics related to the mission of the Patent Office and in particular to the exploitation of the technological information contained in patents.

The Directorate also continued its efforts, under the auspices of WIPO, to provide industrial property assistance to developing countries. In particular, assistance in the drafting of industrial property regulations and administrative procedures was provided under a project funded by the Canadian International Development Agency to modernize the Industrial Property Office in Barbados.

Patents

The mission of the Patent Office, in the granting of patents is: the acquisition and dissemination of technological information, and the encouragement of the creation, adoption and exploitation of inventions. Patent applications are examined to ensure that they comply with the requirements of the Patent Act and the Patent Rules. Such examination includes a search for novelty, a decision regarding the presence of utility and inventive ingenuity, and verification of compliance with procedural requirements. Patentees are granted rights to exclude others from making, using or vending their inventions in Canada for 17 years.

The Office publishes the weekly *Patent Office Record*, providing details of Canadian patents granted that week; maintains a search room and library for use by the public, containing technical information which continuously reflects the leading edge in all technological areas; and provides an advisory or consultant service through which interested parties from both the public and private sector are provided technological information geared to their particular needs.

In 1983-84, the Office dealt with an average of 396 requests for reference material daily. The number of inquiries pertaining to patent search fields from the patent profession and the public totalled 10 025, an over 100 per cent increase over the previous year.

The complete Patent Office file of 1 164 600 issued patents, organized in technological classes, is constantly reviewed, revised or extended as different technologies emerge or as new combinations of known technologies are developed.

As of March 31, 1984, the file consisted of 339 main classes of technology, which were then divided into 36 716 subclasses. During the year, 38 subclasses in various classes were revised, 1621 new subclasses were established and 246 subclasses were abolished in the continuing revision of existing classes.

The following table summarizes the transactions of the Patent Office during the past two years.

Transactions of the Patent Office	1982-83	1983-84
Caveats registered	161	175
Applications for patents	24 799	25 918
Applications restored under section 75 after failure to pay final fee	147	160
Applications reinstated under section 32 after abandonment for failure to reply to an official action	93	91
Examiners' Reports	18 663	14 080
Applications allowed	22 898	21 773
Applications forfeited	1 069	1 129
Patents issued (for 17 years)	22 790	20 678
Patents reissued	17	19
Patents issued under Public Servants Inventions Act	76	51
Assignments recorded	24 994	23 150
Duly registered patent agents	1 593	1 555
Canadian resident agents	307	310
Canadian firms	64	64
Non-resident	1 222	1 181

Compulsory licences

The Commissioner of Patents is empowered under section 41(3) and 41(4) to grant compulsory licences with respect to patents for food or medicine, and under sections 67 to 72 to order patentees to grant licences to prospective licensees when patent rights have been abused. The activities for the past two years under these sections of the Act are summarized in the following table.

	1982-83	1983-84
Section 41(3)		
Applications received	0	0
Licences granted	2	0
Applications pending	0	0
Section 41(4)		
Applications received	10	83
Licences granted	12	12
Licences refused	2	4
Applications withdrawn	20	24
Applications pending	47	90
Section 67		
Applications received	5	0
Licences granted	0	1
Licences refused	0	0
Applications withdrawn	4	0
Applications pending	5	4

Compensation for government use of inventions

Under sections 19 and 20 the Commissioner of Patents rules on compensation levels due to inventors for government use of inventions. Licensing and compensation decisions by the Commissioner during the past two years are summarized below.

	1982-83	1983-84
Compensation		
Applications received	0	0
Applications withdrawn	0	0
Applications decided	0	0
Applications pending	2	2

Patent Appeal Board

The Patent Appeal Board reviews final rejections of applications for the grant of patents and for the registration of industrial designs. The Board may hold formal hearings as part of the review procedure. The following table summarizes the rejections reviewed for the past two years.

	1982-83	1983-84
Patents		
Rejections referred to the Board	55	48
Rejections affirmed	28	12
Rejections modified	0	11
Rejections reversed	15	13
Disposal without formal decision	15	7
Hearings held	28	8
Before the Board	79	84
Decisions published in the *Patent Office Record*		
full	3	0
part	34	25
Industrial Designs		
Rejections affirmed	2	1
Rejections reversed	0	0
Hearings held	1	1

Conflicts

Under section 45 of the Patent Act the Commissioner must determine which applicant should be granted a patent when more than one party files for a patent for the same invention. The Appeal Board is responsible for the processing of these actions. The following table summarizes this activity.

	1982-83	1983-84
Section 45		
Conflicts referred to the Board	24	24
Conflicts disposed	18	21
Conflicts before the Board	10	13

Copyright and Industrial Design

This Office administers the Copyright Act, the Industrial Design Act, the Timber Marking Act and their regulations.

Copyright exists immediately upon the creation of every original literary, artistic, dramatic or musical work and extends normally for the life of the creator or author, and 50 years thereafter.

The outward appearance of an article of manufacture may be registered as an industrial design. Registration of a new design under the Industrial Design Act gives the registered owner sole rights to use the design in Canada for a period of five years, renewable for one further period of five years.

The Timber Marking Act provides for the registration of marks to identify the ownership of timber floated down inland waterways in Ontario, New Brunswick and Québec.

The following table summarizes the transactions of the Copyright and Industrial Design Office during the last two fiscal years.

Transactions of the Copyright and Industrial Design Office	1982-83	1983-84
Copyright		
Applications received	8 523	9 027
Copyrights registered	8 126	8 572
Assignments recorded	337	472
Industrial Designs		
Applications received	1 764	1 953
Designs registered	1 620	1 541
Registrations renewed	351	545
Assignments recorded	331	509
Timber Marks		
Applications received	0	2
Assignments recorded	0	0
Marks registered	0	1
Reports on applications re copyright, industrial designs and timber marks	2 739	2 354
Copies of copyrights, industrial designs and timber marks	2 219	2 325

Trade Marks

The Trade Marks Office determines those trade marks which are entitled to exclusive use by owners and maintains the Trade Marks Register and associated records of trade marks in order to encourage the disclosure of trade marks information and ensure public awareness.

A newly registered trade mark remains on the register for an initial period of 15 years, and may be renewed for additional 15-year periods indefinitely. If a trade mark is licensed, the owner should have the licensee recorded as a registered user against the trade mark registration in order to protect the validity of the mark. This is accomplished by filing an application with the Trade Marks Office.

Trade mark applications are advertised in the weekly ***Trade Marks Journal*** to enable persons to oppose any marks that they feel may interfere with their existing rights. The Office maintains a search room for the public to refer to the registers and indexes of registered marks and users.

The following table summarizes the Office's transactions over the past two years.

Transactions of the Trade Marks Office	1982-83	1983-84
Trade mark applications filed	16 455	17 772
Trade mark applications advertised	14 376	14 812
Trade mark registrations	10 767	11 391
Registered user applications filed	6 118	7 686
Number of trade marks governed by registered user applications (registered and pending)	19 988	21 487
Registered users registered in respect of trade marks	19 104	16 602
Registered user registrations cancelled in respect of trade marks	4 966	3 577
Transfer applications filed	12 208	11 315
Transfers registered	8 779	18 969
Trade mark registrations renewed	3 962	4 809
Trade mark registrations expunged	4 890	5 217
Amendments entered on the register	3 070	4 661
Copies prepared	221 530	288 072
Duly registered trade mark agents	2 563	2 462
Oppositions filed	780	822

Statistical Supplement

Patents, trade marks, copyright and industrial designs are viewed as important economic instruments to be harmonized with other essential elements of Canada's long-range economic policies and objectives. Studies of the costs, trends and users of intellectual property are therefore undertaken regularly by the Directorate. During the last two years the following statistical information was compiled.

Patents Granted	1982-83	1983-84
To individuals	2 750	2 558
To companies	19 992	18 081
To individuals and companies jointly	55	58
To inventors or legal representatives	2 529	2 382
To assignees	20 096	18 161
To assignees and inventors jointly	172	154
One inventor claimed	11 626	10 427
Two or more inventors claimed	11 171	10 270
In French	646	621

Residence of Inventors for Patents Granted	1982-83	1983-84
Canada		
Alberta	129	114
British Columbia	141	124
Manitoba	43	32
New Brunswick	10	7
Newfoundland	5	11
Nova Scotia	13	17
Ontario	737	680
Prince Edward Island	1	2
Québec	338	313
Saskatchewan	44	52
Total	1 461	1 352

Foreign Countries	1982-83	1983-84
Algeria	0	1
Argentina	2	1
Australia	168	164
Austria	134	128
Bahamas	3	4
Belgium	145	131
Bermuda	1	0
Brazil	4	9
Bulgaria	4	10
Chile	0	1
Colombia	0	5
Costa Rica	2	1
Cuba	0	2
Czechoslovakia	15	13
Denmark	71	66
Finland	87	95
France	1 096	990
Germany, Democratic Republic of	2	0
Germany, Federal Republic of	1 874	1 777
Greece	1	2
Honduras	1	0
Hong Kong	7	5
Hungary	62	62
Iceland	2	2
India	6	5
Indonesia	2	0
Ireland	5	9
Israel	37	26
Italy	339	309
Japan	1 973	1 936
Korea, Republic of	2	4
Lebanon	1	0
Liechtenstein, Principality of	9	5
Luxembourg	16	27
Malawi	1	0
Malaysia	1	1
Malta	1	0
Mexico	14	14
Monaco	3	1
Netherlands	504	466
New Guinea	0	1
New Zealand	24	19
Nigeria	0	1
Norway	45	41
Peru	1	0
Philippines	1	0
Poland	8	7
Portugal	2	3
Romania	1	0
Saudi Arabia	2	0
South Africa, Republic of	61	59
Soviet Union	146	127
Spain	25	19
Sweden	382	403
Switzerland	532	468
Taiwan	17	11
Tunisia	1	0
Tanzania	0	1
United Kingdom	1 096	936
United States of America	12 391	10 973
Venezuela	2	0
Yugoslavia	4	3
Zimbabwe	0	1
Total	21 336	19 345

Residence of Inventors for Applications Filed	1982-83	1983-84
Canada		
Alberta	135	147
British Columbia	201	200
Manitoba	61	46
New Brunswick	12	5
Newfoundland	6	4
Nova Scotia	16	22
Ontario	985	1 105
Prince Edward Island	0	2
Québec	401	458
Saskatchewan	65	49
Yukon	1	1
Total	1 883	2 039
Foreign Countries	**1982-83**	**1983-84**
Argentina	10	4
Australia	246	240
Austria	143	169
Bahamas	3	1
Belgium	169	193
Bermuda	0	1
Bolivia	0	1
Brazil	14	12
Bulgaria	11	7

Chile	1	1
Colombia	1	2
Costa Rica	1	1
Czechoslovakia	17	16
Denmark	90	112
Egypt	1	4
Finland	176	183
France	1 318	1 241
Germany, Democratic Republic of	2	4
Germany, Federal Republic of	2 137	1 917
Greece	7	7
Guatemala	1	1
Hong Kong	15	18
Hungary	70	82
Iceland	6	3
India	9	4
Iran	0	1
Ireland	20	25
Israel	38	61
Italy	456	427
Jamaica	1	1
Japan	2 414	2 398
Korea, Republic of	16	13
Liechtenstein, Principality of	8	9
Luxembourg	31	35
Malaysia	1	0
Mexico	15	14
Monaco	3	3
Morocco	0	3
Netherlands	488	530
New Zealand	38	49
Norway	79	93
Philippines	3	1
Poland	6	8
Portugal	1	2
Romania	2	2
San Marino	1	0
Singapore	3	8
South Africa, Republic of	74	78
Soviet Union	82	46
Spain	36	47
Sri Lanka (Ceylon)	0	1
Sweden	458	485
Switzerland	604	610
Taiwan	30	48
Thailand	1	0
Trinidad and Tobago	1	0
Turkey	1	0
United Arab Emirates	0	1
United Kingdom	1 387	1 516
United States of America	12 122	13 025
Venezuela	4	11
Yugoslavia	7	4
Zimbabwe	0	1
Indeterminate	38	98
Total	22 916	23 878
Grand Total (including Canada)	**24 799**	**25 917**

Subject Matter of Invention	% of Total Patents Issued	Number of Patents Issued
Human Necessities		
Agriculture	2.0	421
Foodstuffs and Tobacco	1.4	293
Personal and Domestic Articles	2.2	453
Health and Amusement	5.7	1 187
Performing Operations		
Separating and Mixing	5.3	1 102
Shaping	7.6	1 563
Printing	1.3	266
Transporting	7.5	1 542
Chemistry and Metallurgy		
Chemistry	20.4	4 215
Metallurgy	3.0	629
Textiles and Paper		
Textiles and Flexible Materials not otherwise provided for	1.3	269
Paper	0.8	161
Fixed Constructions		
Building	3.1	647
Mining	1.6	322
Mechanical Engineering; Lighting; Heating; Weapons; Blasting		
Engines and Pumps	2.6	530
Engineering in general	4.1	849
Lighting and Heating	3.4	699
Weapons; Blasting	0.5	104
Physics		
Instruments	12.9	2 679
Nucleonics	0.3	64
Electricity		
Electricity	13.0	2 682
Total	100.0	20 696

Receipts and Expenditures	1982-83 ($)	1983-84 ($)
Patents		
Revenue	13 929 304	13 411 000
Expenditures	8 901 186	9 226 000
Trade Marks		
Revenue	4 006 729	4 379 000
Expenditures	2 311 685	2 725 000
Copyright, Industrial Designs and Timber Marks		
Revenue	588 885	673 000
Expenditures	443 092	454 000

Twenty-five Leading Patentees (in alphabetical order)	1983-84
BASF AG	123
Bayer AG	182
Ciba-Geigy Ltd.	167
Dow Chemical Co. (The)	93
E.I. Du Pont de Nemours & Co.	145
Eastman Kodak Co.	93
Exxon Research & Engineering Co.	88
Ford Motor Co. of Canada Limited	91
General Electric Co.	336
Hitachi, Ltd.	97
Hoechst AG	181
Imperial Chemical Industries Ltd.	94
International Business Machines Corp.	252
Matsushita Electric Industrial Co. Ltd.	81
Minnesota Mining & Mfg. Co.	90
N.V. Philips' Gloeilampenfabrieken	292
Proctor and Gamble Co. (The)	82
R.C.A. Corp.	104
Shell Canada Ltd.	102
Siemens AG	103
Sony Corp.	169
Union Carbide Corp.	181
Western Electric Co. Inc.	128
Westinghouse Electric Corp.	145
Xerox Corp.	161

Bureau of Policy Coordination

The Bureau is responsible for research and analysis leading to policy development as well as to legislative and regulatory review and reform in the consumer and corporate affairs areas; for increasing the effectiveness of departmental interventions and liaison; for reinforcing departmental capabilities in structured communications activities; and for ensuring the existence of comprehensive management planning and control, internal review and program evaluation.

The Bureau comprises the Policy Research, Analysis and Liaison Directorate, the Audit, Evaluation and Control Branch and the Communications Branch. The Bureau's budget was $7.1 million with an allocation of 111 person-years.

Policy Research, Analysis and Liaison Directorate

The Policy Research, Analysis and Liaison Directorate consists of the Policy Analysis and Liaison Branch and the Strategic Policy Research Branch.

Policy Analysis and Liaison
Contributions to policy development continued in the consumer and corporate (including intellectual property) fields.

Consumer finance remained a priority area. A major project to prepare revisions to the Interest Act, relating to disclosure and prepayment rights for residential mortgages, involved the preparation of many economic and legal analyses. These served as the basis for Ministerial decision and subsequent consultations with the private sector as well as with the provincial governments. Additional research on Canadian mortgage markets was conducted. A report on issues regarding the reform of Canada's private pensions system was published. A compendium of research on consumer issues in life insurance was also published. Several reports on electronic funds transfer and videotex were commissioned and are in preparation for release.

Studies continued on the takeover bid and investigative powers aspects of the Canada Business Corporations Act, and a discussion paper was distributed to interested parties for the purpose of consultation.

Policy advocacy was pursued with other government departments on a number of international trade and food policy issues affecting consumers. Further research was conducted on the consumer impact of import restrictions on products such as textiles and footwear.

Over the past year, the Branch continued to participate in interdepartmental reviews of various agricultural policies, including those affecting the dairy and red meats sectors. Representation was also made to the Contract Research Approval Board on matters concerning the food processing, distribution and retailing sectors.

The Branch continued to coordinate meetings of the CCAC/Food Industry Liaison Committee.

In the intellectual property area, work continued on the revision of the Copyright Act and the review of the provisions of the Patent Act relating to the compulsory licensing of pharmaceutical patents. Documents were drafted which served as the basis for a Ministerial decision to release a White Paper outlining the government's proposals for revisions to the Copyright Act. A discussion paper containing analyses of the alternatives for modifying current compulsory licensing of pharmaceutical patents was prepared, distributed to interested parties and utilized in a broadly based consultative process which included discussions with all interested groups.

Terms of reference were drafted and presented to Cabinet for a Commission of Inquiry to study the circumstances surrounding the Canadian pharmaceutical industry, including compulsory licensing under the Patent Act.

In addition, a number of reports were released (or are in preparation) which are directly relevant to future revision of policies and legislation governing patents, trade marks and industrial design.

Strategic Policy Research

During the year, the Strategic Policy Research Branch began to develop and coordinate strategic planning for the department as a whole, and to undertake research into specific issues of strategic importance. A framework for strategic planning was developed to provide for identification of issues which might affect the department over the longer term, and to implement other recurring requirements for long-term planning. An assessment of the environment in which the department operates was completed in February 1984, as an input to the preparation of the department's Strategic Overview. A systematic method of monitoring the external environment, for future identification of issues and planning needs, was also put in place by the end of the fiscal year. The Branch assisted in coordinating planning for a department-wide initiative for office automation over the long term, as part of an overall strategy to further improve efficiency.

Research into topics of strategic interest is provided by the Branch to support the long-term objectives of the department, and also to ensure effective and coordinated responses to outside requests for strategic and broad policy information. In December 1983, the Branch provided input into the Minister's submission to the Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada.

Energy policy research continued throughout the year, focussing on consumer energy conservation. Reports were completed on adoption of natural gas in Québec, the elderly and energy use, attitudes towards gaseous fuels, use of oil in the commercial/small industries sector, consumer attitudes and behaviour towards air-to-air exchanges, and energy cost indicators. Work is in progress on the tenth study of consumers' attitudes towards the energy situation, on attitudes to heat pumps and on a review of the Energuide program.

Audit, Evaluation and Control

A total of 14 audits were initiated in 1983-84 to cover significant internal control systems and major program delivery organizations including regional offices. The Departmental Audit Committee met five times during the year to examine audit results.

Evaluation studies of two major program components — Traded Goods and Deceptive Marketing Practices — were initiated. These studies will be completed by early 1985. Other evaluation work completed included the review and clarification of program objectives and rationale in the Consumer Services component. Assistance was provided to Metric Commission Canada in the development of a phase down plan.

The Branch completed work on departmental internal planning and control systems and procedures designed to provide a standardized approach to operational planning and reporting. A Departmental Planning and Control Guide for managers was developed.

A new government initiative to provide early warning of proposed regulatory intentions through the publication of a semi-annual regulatory Agenda was implemented under the coordination of the Branch.

The third year of the departmental plan to improve management practices and controls (IMPAC) was implemented under the coordination of the Branch.

Communications

In 1983-84, the challenges and demands facing the department generated an especially heavy workload for the Communications Branch.

Many of the Branch's efforts were in direct support of departmental policy reforms and legislative initiatives. Examples include the amendments to the Combines Investigation Act, the White Paper on Copyright, the Corporate Shareholders Limitations Act and the report on Compulsory Drug Licensing. Other projects advanced the department's program activities, with emphasis on consumer education, dissemination of patent information and communications work dealing with a wide variety of consumer/business issues and problems. A significant portion of the Branch's output (e.g., publication of annual reports and regulations under various statutes) was required by law.

The Branch also provided day-to-day services to departmental officials, such as communications counselling, writing, editing, graphic work, media monitoring, coordination of special events, film and exhibit production and other professional support.

Materials published included 18 technical or research reports, four periodicals and 32 publications directed to consumers or the public at large. In addition, the Branch's writing skills were applied to the development of 92 texts for speeches, information releases and promotional materials. Major exhibits were mounted at the Quebec Provincial Exposition, and the Canadian National and Pacific National Exhibitions. A film on child safety, "An Instant of Time," was completed for national distribution.

Faced with resource constraints, the Branch sought to improve efficiency in its planning and operations. Especially challenging was the continuing development of regional/district communications, thereby advancing departmental initiatives and programs across the country.

Metric Commission Canada

With the 1971 parliamentary approval of the White Paper on Metric Conversion in Canada, Metric Commission Canada became the federal organization responsible for Canada's conversion program. Its role is primarily to assist the efforts of more than 2000 volunteer committee members. These industry and consumer representatives have undertaken the investigation, planning, scheduling and implementation of metric conversion in over 100 sectors of the economy.

By the end of the fiscal year, a total of 57 sector committees had completed their work and had received approval to stand down. All remaining sectors concentrated on the implementation phase of their plans.

The committee structure of the industry sectors has been consolidated into six coordinating groups: transportation, mechanical manufacturing, construction, consumer products and retailing, social programs and education, and agriculture. Efforts have been centred on those activities which can be completed before the closing of Metric Commission Canada on March 31, 1985. Appropriate public and private sector organizations have been identified to assume responsibility for the continuation of conversion activities which will be managed by a metric office within the department.

The Commission publishes a separate annual report detailing metric conversion progress in each sector of the economy. Copies are available from the Commission by writing to P.O. Box 4000, Ottawa, Ontario K1S 5G8, or by telephoning (613) 996-4000.

Office of the Assistant Deputy Registrar General of Canada

The Office of the Assistant Deputy Registrar General of Canada comprises the Conflict of Interest Organization and the Registration Division.

On behalf of the Prime Minister, the Assistant Deputy Registrar General is responsible for implementing the federal government's policy on conflict of interest. In particular, the Conflict of Interest Organization applies conflict of interest guidelines to Ministers of the Crown, designated members of their exempt staffs, and full-time Governor-in-Council appointees. It aids those persons who are subject to the guidelines in complying with them and in resolving any problems that may arise with respect to any arrangements they may make. It also provides assistance to ministers and deputy heads in discharging their own responsibilities for determining conflict of interest policy. In 1982, the Office took on the task of verification and approval of reimbursement of certain costs incurred for trusts set up to comply with the conflict of interest guidelines, including those applicable to any public servant.

In July 1983, the Prime Minister established a Task Force to study "the policies and practices that should govern the conduct of Ministers, Parliamentary secretaries, exempt staff, and full-time Governor-in-Council appointees during and after their period of public service." The Assistant Deputy Registrar General of Canada and his staff participated extensively in responding to the needs of the Hon. Mitchell Sharp and the Hon. Michael Starr, Co-Chairmen of the Task Force on a continuous basis for over six months. The Report, which is expected to be made public in the early part of 1984-85, is likely to involve the Organization, to a considerable degree, in terms of putting into effect any changes that may be required as a consequence.

The Registration Division registers and issues commissions and documents under the Formal Documents Regulations pursuant to the Public Officers Act and the Seals Act. It also provides those services required of the Registrar General of Canada to the Office of the Governor General, to federal government departments, corporations and agencies, other levels of government and the general public. The number and category of commissions and documents issued and registered during 1983-84 is shown in the following tables.

Commissions	Seal* Affixed	Issued	Registered
Formal Documents Regulations			
Ministers and Members of Queen's Privy Council	GS	20	20
Lieutenant-Governors of Provinces	GS	4	4
Provincial Administrator	GS	1	1
Ambassadors, High Commissioners	GS	45	45
Federally appointed Judges	GS	210	210
Senators	GS	10	10
Officer of Parliament	GS	1	1
Deputy Ministers (and rank of Deputy Minister)	GS	20	20
Regular members and officers of permanent federal commissions, boards and corporations	GS	168	168
Regular members of permanent international commissions	GS	14	14
Commissioners under the Inquiries Act	GS	2	2
Officers of the Royal Canadian Mounted Police	GS	34	34
Federally appointed Queen's Counsel	GS	30	30
Commissioners to administer oaths	GS	25	25
Others as provided by law	GS	1	1
Consuls General, Consuls and Vice-Consuls	RG	290	290
Temporary or ad hoc members of permanent federal commissions, boards and corporations	RG	13	13
Other Governor-in-Council appointees granted commissions	RG	2	2
Canada Lands Survey Act			
Dominion Land Surveyors	—	—	8

Documents	Seal* Affixed	Issued	Registered
Formal Documents Regulations			
Proclamations	GS	80	80
Land Grants	GS	479	479
Quit Claims	GS	22	22
Certificates of authentication	PS	29	—
Certificates evidencing the appointment of a Senator	RG	10	—
Certified copies of documents	RG	2 588	—
Pardons under Criminal Records Act	RG	9 964	9 964
Boards of Trade Act			
Certificates of Formation and Memoranda of Agreement	—	—	38
Trade Unions Act			
Certificate of Registry	RG	—	1
Canada Corporations Act			
Letters Patent of Incorporation	**CCA	—	565
Letters Patent of Incorporation, Supplementary	**CCA	—	111
Directives and/or Certificates of Dissolution and Cancellation of Charter	**CCA	—	29
Consumer and Corporate Affairs Act, sec. 8(1)			
Territorial Lands	—	—	129
Transport	—	—	180
Extradition Act			
Warrants	**Just.	—	10
Railway Act			
Miscellaneous: sections 77 & 86	—	—	41

Summary	
Commissions issued and registered under Formal Documents Regulations	890
Documents issued and registered under Formal Documents Regulations	10 545
Documents issued under Formal Documents Regulations	2 627
Commissions registered pursuant to other legislation	8
Documents registered pursuant to other legislation	1 104
Uncertified copies of documents issued	617

* Abbreviations: GS, Great Seal; PS, Privy Seal; RG, Seal of the Registrar General; Just., Seal of the Minister of Justice; CCA, Seal of the Minister of Consumer and Corporate Affairs

** Seals affixed by the Department

UFFI Centre

The UFFI Centre was established in 1981 to supply information and financial and technical assistance to owners of homes insulated with urea formaldehyde foam. The proclamation of the UFFI Act in 1982 established $5000 as the maximum amount of tax-free reimbursement available to homeowners undertaking corrective measures. Registration for the Assistance Program for UFFI Homeowners closed on September 30, 1983. The registration figure now stands at approximately 58 000. A date by which the work must be completed has not yet been set.

The Federal Co-ordinator, who reports directly to the Deputy Minister, ensures the smooth functioning of the Program in conjunction with other government departments involved in the UFFI issue. To facilitate this process, the UFFI Centre is organized into five divisions: Program Delivery, Technical Services, Policy, Communications and Administration.

Operating within the Technical Services Division, the Contractor Registration Program provides training for individuals and companies doing corrective work on UFFI homes. The emphasis is on safety, in terms of individuals and the environment. Last year, a training course on corrective measures was given 222 times across Canada (the total since the beginning of the training program is 393), resulting in 980 firms being registered with the UFFI Centre. As well, 2587 homeowners have taken the course. Over the past two years 30 702 homeowners have received payment; of that total, 25 450 completed corrective measures during this fiscal year. Claims paid during this year totaled $113 019 000.

The Centre sent two mailings to homeowners during the year: one provided an information update on the program and on research developments; the other provided material to assist homeowners in dealing with their contractors.

The real estate issue continues to attract interest. Information kits for agents, which include handouts for prospective buyers of UFFI homes, were prepared for distribution at the major real estate conventions and real estate board meetings which the Centre has attended, or plans to attend in the next fiscal year.

The UFFI Centre is monitoring a number of ongoing medical research projects on various health symptoms and their possible relation to UFFI. As well, technical research on potential new corrective measures and on the effectiveness of current measures is being carried out. Comparison of the records of initial testing (before corrective measures) and final test results indicate that the vast majority of homeowners experience improved air quality after work is completed.

Services

Finance and Administration Directorate

The Finance and Administration Directorate provides financial support and a variety of administrative and data processing services to the department. The Directorate consists of the Finance Branch, Information Systems Branch, Administrative Services Branch and the Departmental Library. The 1983-84 budget for the Directorate was $11 012 000 and 194 person-years.

The Directorate continued to provide support and services to the Metric Commission, and to the Assistance Program for owners of homes insulated with urea formaldehyde foam. Further improvements were made to the management reporting system of the Directorate.

Finance

Notwithstanding a reduction in resources combined with increased demands, the Finance Branch carried out its regular activities of providing financial management services to the department. In addition to providing financial support to the Metric Commission and to the UFFI Assistance Program on a priority basis, the Branch processed 7628 contribution claims for the Workers' Metric Tools Program, plus 26 282 contribution claims and 13 603 advances for the UFFI Assistance Program.

During the year, the Branch coordinated the preparation of the Departmental Expenditure Plan for presentation as Part III of the 1984-85 Main Estimates, and responded to several initiatives from the Central Agencies as well as those emanating from internal operational reviews. The Branch also provided significant input to the development of departmental operational planning and control processes.

The Office of the Comptroller General continued to seek advice from the Finance Branch with respect to planned improvements in government financial management policies.

Information Systems

The Information Systems Branch maintained and operated the departmental information systems, mostly using non-governmental data processing facilities. A Departmental Audit of the Branch was completed, and its recommendations were reviewed by management. An RCMP Security Evaluation and Inspection Team (SEIT) report was received, and its recommendations are in process of implementation.

Most of the resources of the Branch were spent maintaining the current systems and providing ad hoc support to departmental program activities, including the UFFI Assistance Program and the Metric Commission. However, significant progress was also made on a number of new developments.

A pilot system was installed in the Ontario Region in support of the Consumer Products Branch. As recommended in the evaluation of the pilot, the system is presently being installed in all regions.

The Work-in-Progress/Status-and-Reporting Sub-System for the Personnel Branch was completed as planned, and is now in place. Progress was made in the design, implementation and installation of a Corporations Integrated Information System on a Honeywell DPS 6/48 mini-computer, but at a slower rate than planned because of insufficient resources.

In anticipation of the expiry date of the main contract for the provision of data processing services to the department, specifications were prepared for a Price and Availability exercise. This is the first step in the process of establishing a new contract.

Significant progress was made on office automation. An interim policy on equipment acquisitions was issued. Based on the policy, a plan for 1983-84 acquisitions was developed and implemented.

Administrative Services

The Administrative Services Branch continued to provide services through its five divisions. The triennial departmental stocktaking was completed during 1983-84. The net result showed a write-off for the three-year period of only 0.4 per cent in dollar value for accountable machines, equipment and furniture. The Departmental Management Committee approved a revised parking policy, which was issued in February 1984. The Property Management Division developed and promulgated a policy on signage, in accordance with the Federal Identity Program, for application across Canada.

The first phase of the Enhanced Exchange Wide Dial (EEWD) telephone system was implemented in January 1984. This required the training of headquarters staff in Hull on the use of the three new features added to increase the communication flexibility of each telephone instrument.

A consolidation of some activities in Ottawa resulted in the relocation of the Metric Commission Warehouse and the Ottawa District Office to 255 Argyle Street, and the reduction of 3551 square metres of rented space. Active stocks at the former warehouse on Morrison Drive were moved to Argyle Street, and the remaining surplus was disposed of through the Crown Assets Disposal Corporation.

Under the Suggestion Award Program, 13 suggestions were implemented, representing savings of $60 900. Cash awards amounted to $4840.

Departmental Library

The Departmental Library continued to provide a central information resource in restrictive trade practices, corporate law, consumer protection and economics through collection development, reference and automated literature search services, and contact with an international library network. During 1983-84, listings of departmental publications having reference and research value were produced from the computerized coding and indexing system. In cooperation with the Bureau of Competition Policy, production assistance was provided for the compilation of a bibliography entitled *Competition Law and Public Policy in Canada, 1979-1982*. The Departmental Library was mandated to provide a public reading room as required under the Access to Information legislation.

During the year, 6150 volumes were added to the collection and 1496 subscriptions were renewed. Demands on services continued to increase as the Departmental Library received and responded to 28 009 requests for information and to 14 630 requests for loans.

Personnel

Two new divisions were created as a result of the restructuring of the Personnel Branch during 1983-84: the Planning and Staffing Division and the Personnel Coordination and Services Division. Further, a new Director of Personnel was appointed in January 1984.

The newly created Planning and Staffing Division integrates Human Resources Planning, Staffing, language testing and the operational element of Equal Employment Opportunities. The cross-training of divisional staff is well under way, including the training needed for the administration of a new second language test to become effective in the fall of 1984. The staffing load continued to be heavy throughout the year. Training was given to managers in both staffing and employee evaluation. An in-depth study was made of the Employee Evaluation Program, resulting in many recommendations for changes in policy and procedures. Implementation has begun on some of these recommendations.

Emphasis for the Organization and Classification Division was improved service to management. During the year, 3405 requests for action were processed. Following training in job evaluation, managers participated in classification decisions. Through special committees, advice was provided on conversion of positions to the EX and SM groups. The Division also provided support on a number of reorganizations in all Bureaux, particularly extensive changes in the Product Safety, Marketing Practices and Corporations Branches. The Division contributed to the resolution of a number of employer-employee problems.

The Official Languages Division worked towards the realization of the objectives in the three major areas of the Official Languages program, namely, service to the public, language of work and equitable participation.

In areas of "significant demand," the Division intensified its efforts to improve service to the public.

All elements related to Official Languages planning already integrated in the human resources planning process as part of the Multi-Year Operational Plan, were dealt with by managers. Their accountability in official languages matters was considered in their annual appraisals.

A study on translation services finalized in March 1984, coupled with the preparation of different inventories and tighter control over translation requests, contributed to a more effective and efficient use of translation services by managers.

Representation of the two official language communities is equitable in almost all employment categories and hierarchical levels within the department. The Official Languages Division, anxious to increase the participation of both linguistic groups, maintained its contacts with minority associations and attended different congresses. The Division will maintain its contacts with members of the Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) in order to promote francophone recruitment in the Scientific and Professional Category.

The Division increased its number of language training courses offered after working hours. More than 400 employees took advantage of language training. A new in-house computer-assisted program was introduced for developmental courses. In addition, two employees took advantage of the Advanced Language Training Program.

The Division prepared an audiovisual presentation to inform employees of the Official Languages program. Following Treasury Board's recommendations, the Division integrated certain administrative duties of the Official Languages program and implemented evaluation mechanisms.

In the Staff Relations and Compensation Division, labour/management consultation committees were in operation at headquarters and in each region. Sessions on employer/employee relations were offered to departmental staff. The Division continued to assist in the interpretation and application of 28 collective agreements.

Sessions on contingency planning in the event of a strike were presented to Management. Counselling and advice for managers increased in the areas of redeployment and discipline. Several reorganizations were completed during the year, involving the redeployment of personnel with a minimal number of layoffs. The Division is also actively involved in the phasing out of the Metric Commission.

The Training Division coordinated the training of more than 1524 employees at headquarters and in the regions. Of the 39 courses offered in 1983-84, 18 were held in English and 21 in French. Also, the Division presented the Management Orientation Program for Middle Managers. Further, the Management Orientation Program for Supervisors was presented in both official languages to 25 employees. The Division completed its elaboration of a new departmental policy which will better meet the needs of the department.

The Equal Employment Opportunities/Affirmative Action Division continued efforts to increase representation of women, and native and handicapped persons in the department. Managers were given information sessions and helped to achieve their objectives during this period of constraint. Increased emphasis was placed on providing career information to native persons. Career counselling continued to be an important activity for the Division. As well, extensive work on the initial phase of the Affirmative Action program was conducted.

The Personnel Coordination and Services Division is responsible for ensuring that the Personnel Branch provides coordinated services to the department, central agencies and to the Branch internally. Responsibility for the Personnel Management Information System Section, the Security and Safety Section, and the Counselling Service was assumed by this Division at its inception in December.

The Security and Safety Section presented fire emergency awareness briefings to all employees at headquarters. One fire evacuation drill, and one physical security and two health and safety surveys were conducted at headquarters and in the regions. The Section responded to 131 inquiries concerning accidents, complaints, thefts, losses and vandalism.

The Personnel Management Information Systems Section continued with the automation program started last year. The internal work-in-progress system was modified to provide users with improved data on the status of personnel actions. A new personnel action form, which combines the five previous forms into one, was also implemented. A study was conducted to review the feasibility of linking the work-in-progress and personnel management information systems.

The Counselling Service assists employees in reducing the impact of personal and work-related problems in the work environment. One hundred and thirty new clients were counselled in 1983-84.

In terms of life skills counselling, the Service offered numerous training sessions geared to the needs of departmental staff in the areas of stress, and career and life planning. Furthermore, a two-hour module on "burnout" was integrated into the Middle Management Course. Many other sessions were offered at noon and after working hours to allow for discussion and individual sharing of experience related to self-defence, sexual assault on children, nutrition, self-assertion and how to stop smoking.

The Counselling Service initiated the creation of an interdepartmental committee to study different options for increasing the availability of services in the regions.

Continuous efforts were made to reach clients through training, counselling and information sessions. This objective will be maintained in 1984-85.

Consumer and Corporate Affairs Field Locations

Key:

- ○ Regional Office
- ■ District Office
- ● Area Office
- ▲ Resident Staff Only

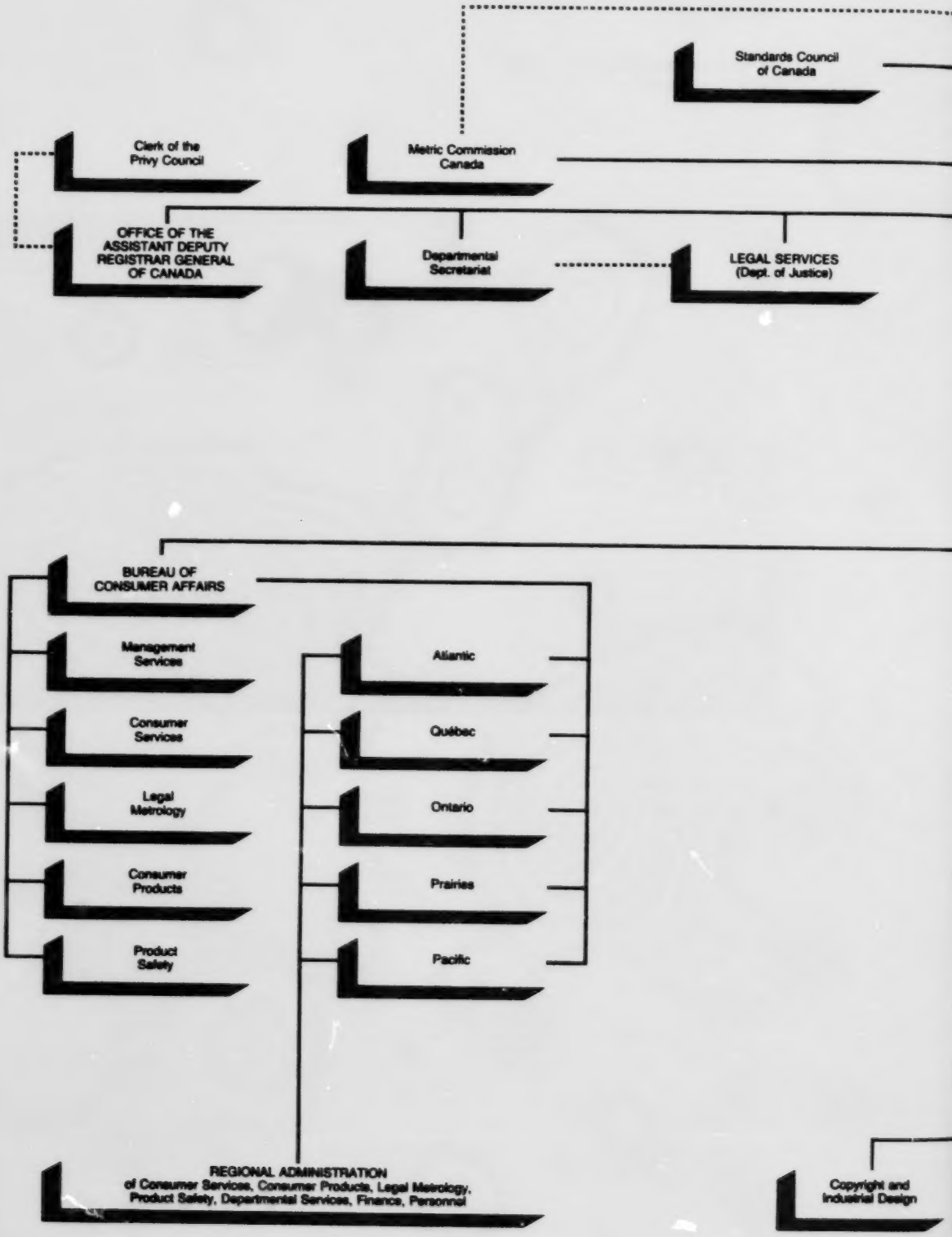
Standards Council of Canada
Clerk of the Privy Council
Metric Commission Canada
OFFICE OF THE ASSISTANT DEPUTY REGISTRAR GENERAL OF CANADA
Departmental Secretariat
LEGAL SERVICES (Dept. of Justice)
BUREAU OF CONSUMER AFFAIRS
Management Services
Consumer Services
Legal Metrology
Consumer Products
Product Safety
Atlantic
Québec
Ontario
Prairies
Pacific
REGIONAL ADMINISTRATION
of Consumer Services, Consumer Products, Legal Metrology, Product Safety, Departmental Services, Finance, Personnel
Copyright and Industrial Design

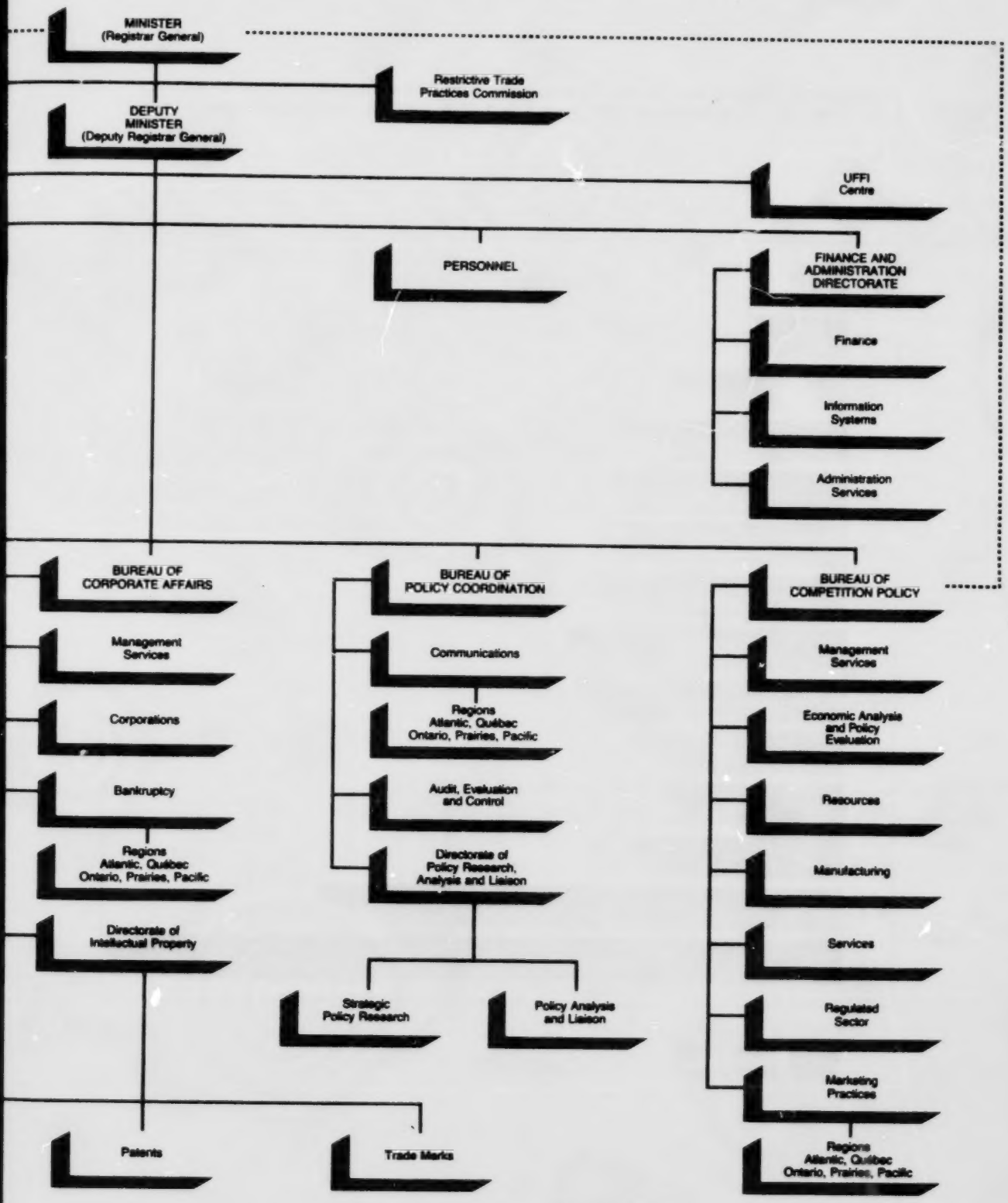

G. Post
Deputy Minister
March 31, 1984

Departmental Appropriations and Expenditures
1970-71 to 1983-84 in constant 1971 dollars (x 1 000)

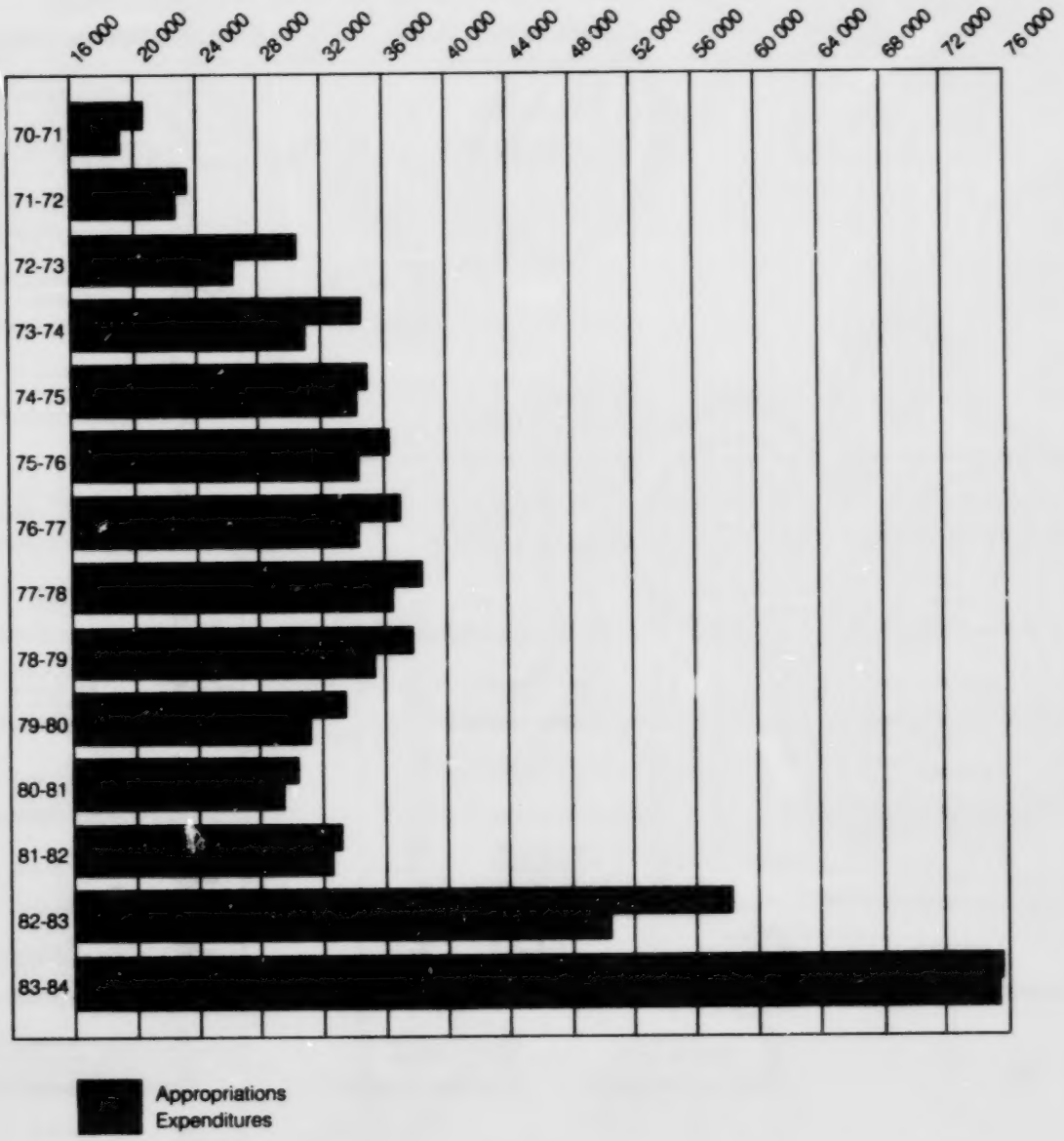

Consumer and Corporate Affairs
Revenue Breakdown 1983-84

	($ x 1 000)
Consumer Affairs	
Electricity and Gas — inspection and laboratory fees	1 168
Weights and Measures — inspection and laboratory fees	918
Other sub-activities — fines, etc.	301
Corporate Affairs	
Patents — fees and other charges	13 968
Copyright and Industrial Design — fees and other charges	705
Trade Marks — fees and other charges	4 543
Corporations — fees and other charges	7 804
Bankruptcy — levies under the Act	1 744
miscellaneous income	43
Competition Policy	
Prosecutions under the Combines Investigation Act — fines and forfeitures	2 380
UFFI Centre	
Contractor fees	366
Administration	
Miscellaneous	51
Adjustment of prior years' expenditures	1 331
Total	35 322

Consumer and Corporate Affairs
Person-Year Utilization 1970-71 to 1983-84

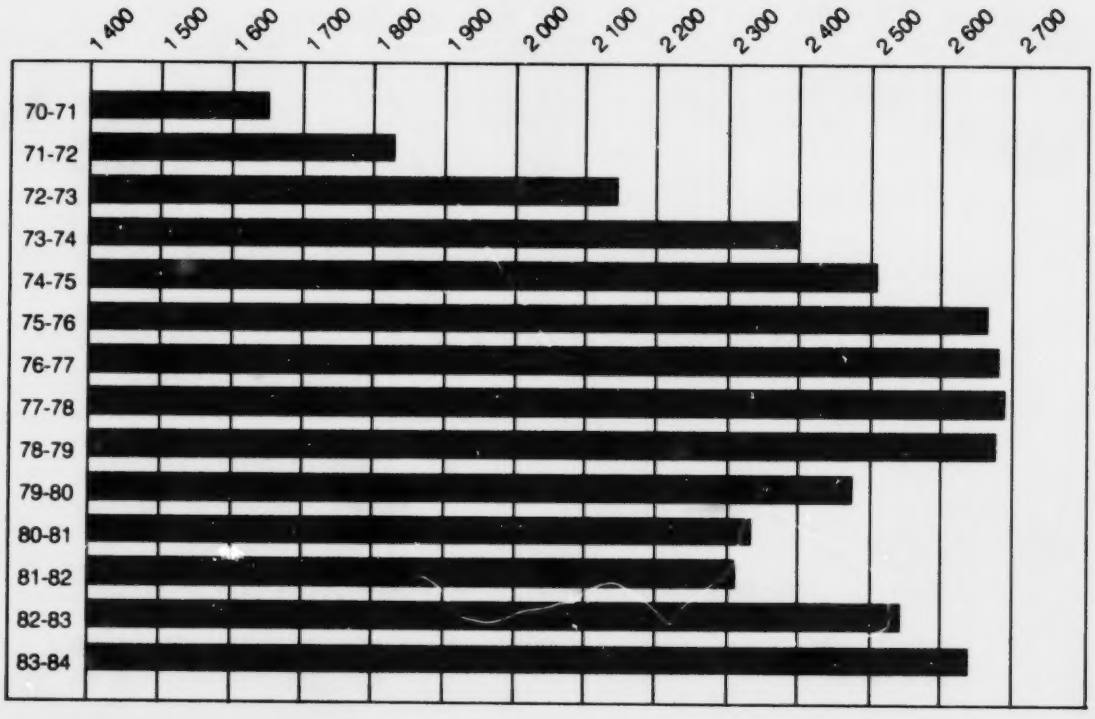

Rapport annuel

Consommation et Corporations Canada

pour l'exercice clos le 31 mars 1984

Canada

Consommation et Corporations Canada
Consumer and Corporate Affairs Canada

Consommation et Corporations Canada

L'hon. Judy Erola
Ministre

Consumer and Corporate Affairs Canada

Hon. Judy Erola
Minister

© Ministre des Approvisionnements et Services
Canada 1984
N° de cat. RG 1-1984
ISBN 0-662-53170-1

Présenté avec justesse comme le ministère responsable du marché, Consommation et Corporations Canada exerce les pouvoirs législatifs et réglementaires qui lui sont dévolus dans l'intérêt des gens d'affaires, des consommateurs et du public canadien en général.

Bon nombre de projets et programmes en cours durant 1983-1984 ont été conçus en vue de favoriser la reprise économique du Canada ou d'améliorer l'efficacité du marché.

Le Ministère a poursuivi ses efforts en vue de réformer et d'améliorer les lois régissant la concurrence entre les entreprises, les faillites et la protection accordée par le droit d'auteur et les brevets. Il a facilité la gestion des affaires en simplifiant ou, dans la mesure du possible, en éliminant nombre de règlements applicables aux activités commerciales.

Parmi les initiatives de premier ordre qui ont été prises au cours de l'année figurent l'examen des dispositions prévues dans la Loi sur les brevets à l'égard des licences et la publication d'un rapport sur l'octroi de licences obligatoires dans le domaine des produits pharmaceutiques. La dernière main a été mise aux travaux qu'a nécessités la formulation des amendements proposés à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, dont le dépôt est prévu pour la fin de l'exercice financier. La rédaction du Livre blanc sur la révision de la Loi sur le droit d'auteur était en grande partie terminée.

Le Ministère a multiplié ses travaux en vue de faire progresser l'innovation technique au Canada. Il a tenté d'encourager commerçants, industriels et chercheurs à faire usage de l'énorme bagage scientifique et technique contenu dans les quelque 1 164 000 dossiers de brevets dont il dispose.

Les conditions du marché, aggravées notamment par l'incidence des techniques de pointe, ont fait croître les préoccupations et les problèmes liés à la consommation. En 1983-1984, le Ministère a répondu à un nombre sans précédent de plaintes et demandes de renseignements. Et tout en continuant de faire observer les lois sur la consommation, il a renforcé son rôle de prévention. Pour ce faire, il a consulté davantage les fabricants et les associations d'industriels et de commerçants, appuyé les consommateurs en subventionnant leurs associations, en créant des programmes d'information à leur intention et en défendant leurs intérêts dans leurs rapports avec les pouvoirs.

En 1983-1984, le Ministère disposait de 269 207 000 $ et de 2 649 années-personnes. Les recettes correspondaient à 26,9 p. 100 des dépenses d'exploitation du Ministère.

Le présent rapport renferme un résumé, par programme, des activités et des réalisations du Ministère.

Table des matières

Cadres du Ministère	6
Bureau de la politique de concurrence	9
Bureau de la consommation	11
Bureau des corporations	18
Bureau de la coordination des politiques	29
Commission du système métrique Canada	32
Bureau du sous-registraire général adjoint du Canada	33
Centre sur la MIUF	35
Services	36
Annexes	
Carte représentant la répartition régionale du Ministère	41
Organigramme	42
Crédits et dépenses	44
Recettes	45
Années-personnes	46

Consommation et Corporations Canada
Au 31 mars 1984

Ministre de Consommation et Corporations Canada	L'honorable Judy Erola
Secrétaire parlementaire	M. Veillette
Sous-ministre	G. Post
Secrétaire du Ministère	J.-P. Toupin
Direction du contentieux	
Directeur intérimaire	M. Rosenberg
Bureau de la politique de concurrence	
Sous-ministre adjoint et Directeur des enquêtes et recherches	L.A.W. Hunter
Sous-directeur, Économique	M.S. Cappe
Sous-directeur, Contentieux	J.C. Thivierge
Directeur, Secteur secondaire	G.D. Orr
Directeur, Secteur primaire	M.P. O'Farrell
Directeur, Analyse économique et évaluation des politiques	R.Y.M. Andrieu
Directeur, Secteur tertiaire	W.F. Lindsay
Directeur, Secteur des industries réglementées	R.C. Atkinson
Directeur, Pratiques commerciales	K.G. Decker
Bureau de la consommation	
Sous-ministre adjoint	K. Francoeur Hendriks
Directeur, Produits de consommation	R. McKay
Directeur, Aide aux consommateurs	M. Wadsworth
Directeur, Métrologie légale	R. Knapp
Directeur, Services de gestion	J. Armstrong
Directeur, Sécurité des produits	J.W. Black
Directeurs régionaux	
Région de l'Atlantique	R. Moir
Région du Québec	G. Girard
Région de l'Ontario	R. Rusinek
Région des Prairies	W.A. Empke
Région du Pacifique	M.J.C. Monaghan
Bureau des corporations	
Sous-ministre adjoint	R. Gagnon
Directeur et surintendant des faillites	J. Brazeau
Sous-surintendant des faillites	Y. Pigeon
Directeur, Corporations	F.H. Sparling
Commissaire des brevets, Registraire des marques de commerce et directeur général de la Propriété intellectuelle	J.H.A. Gariépy
Directeur général adjoint intérimaire, Propriété intellectuelle	M. Leesti
Directeur, Services de planification et de gestion	W. Clare
Directeur, Examen des brevets	G.R. McLinton
Directeur, Commission d'appel des brevets	A. McDonough
Directeur, Marques de commerce, Division de l'examen	R. Boyer
Président de la Commission des oppositions	G. Partington
Directeur, Documentation et enregistrement relatifs aux brevets et marques de commerce	D.V. Cummings
Registraire, Droit d'auteur et dessins industriels et directeur du Bureau du droit d'auteur et des dessins industriels	L. Steingarten

Place du Portage, Tour 1
50, rue Victoria
Hull (Québec)

Adresse postale :
Ottawa (Ontario)
K1A 0C9

Bureau de la coordination des politiques	
Sous-ministre adjoint	T.R. Robinson
Directeur général, Analyse des politiques, recherche et liaison	D.S. McCracken
Directeur, Recherche stratégique	A. Johanson
Directeur, Analyse des politiques et liaison	D. Watters
Directeur intérimaire, Communications	J. Genest
Directeur, Vérification, évaluation et contrôle	H. McIlroy
Commission du système métrique Canada	
Président	D.R.B. McArthur
Directeur exécutif	H.R.D. Beckman
Directeur, Communications	E. Turner
Directeur, Recherche et développement	F.W. Buser
Bureau du sous-registraire général adjoint du Canada	
Sous-registraire général adjoint	G.J.R. Boyle
Directeur, Groupe consultatif sur les normes de conduite	P. Herbert
Centre sur la MIUF	
Coordonnateur fédéral, Programme sur la MIUF	D. Monnet
Directeur général, Programme sur la MIUF	D.M. Youngson
Directeur, Communications	vacant
Directeur, Relations publiques	N. Hudson
Directeur, Contact avec le public	M. Bisson
Directeur, Services techniques	R. Shurb
Directeur, Prestation des programmes	J. Link
Directeur, Politiques	D. Patrick
Chef, Administration et finances	G. Brassard
Direction générale des finances et de l'administration	
Directeur général	K.R. Murray
Directeur, Finances	J. McCarthy
Directeur, Systèmes informatiques	S.H. Talbert
Directeur, Services administratifs	L. Dagenais
Direction du personnel	
Directeur	C. Bernier

Bureau de la politique de concurrence

La principale responsabilité du Bureau de la politique de concurrence est de veiller à l'application de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions. Le Directeur des enquêtes et recherches, qui est également sous-ministre adjoint du Bureau de la politique de concurrence, a le pouvoir de mener des enquêtes lorsqu'il soupçonne des infractions à la loi ayant trait à des pratiques commerciales interdites. Parmi celles-ci, on trouve les coalitions visant à restreindre le commerce, les fusions et les monopoles préjudiciables au public, ou des comportements anticoncurrentiels tels que le maintien des prix, la discrimination en matière de prix et la publicité trompeuse. En outre, bien que certaines pratiques commerciales, comme le refus de vendre ou les ventes liées et exclusives, ne soient pas interdites par la loi, elles peuvent être examinées par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce.

Conformément à la loi, le Directeur communique le résultat des enquêtes portant sur de présumées infractions, soit au Procureur général du Canada, qui décide s'il convient d'intenter des poursuites, soit à la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, qui prend les décisions relatives aux pratiques commerciales pouvant faire l'objet d'un examen.

Le Directeur est également autorisé à faire des démarches auprès de divers offices de réglementation pour porter à leur attention des questions relatives au maintien de la concurrence en rapport avec les causes qui leur sont soumises.

Infractions relatives à la concurrence, à l'exclusion de la publicité trompeuse
Au cours de 1983-1984, 57 affaires ayant trait aux dispositions de la loi sur la concurrence ont été examinées par les tribunaux. De ce nombre, 16 ont débuté pendant l'exercice, et 41 au cours des années précédentes.

Dix cas avaient trait à des complots aux termes de l'article 32, dont deux mettaient également en cause une accusation en vertu de l'article 33 et deux autres, une accusation en vertu de l'article 38. Trois portaient sur le truquage des offres en vertu de l'article 32.2 et deux sur la discrimination en matière de prix en vertu de l'article 34. Quarante cas avaient trait au maintien du prix ou au refus de fournir des marchandises en vertu de l'article 38 et enfin, deux autres cas portaient sur l'article 41.

Vingt-deux poursuites ont été réglées au cours de l'année et un montant global de 416 500 $ d'amendes a été imposé. Trois des affaires classées concernaient l'article 32 (l'une d'entre elles prévoyait des amendes additionnelles en vertu de l'article 33) et une autre, l'article 32.2; 17 touchaient le maintien des prix tandis que la dernière concernait l'entrave à une enquête en vertu de l'article 41.

Au 31 mars 1984, 35 poursuites étaient encore devant les tribunaux. Une de ces affaires, qui représentait des amendes totalisant 32 500 $, faisait l'objet d'un appel par l'un des accusés.

Publicité trompeuse et pratiques commerciales dolosives
Ces deux domaines ont continué de préoccuper le Bureau et d'attirer l'attention du public. Au total, 332 cas de publicité trompeuse et de pratiques commerciales dolosives ont été examinés par les tribunaux au cours de l'année financière. Il s'agissait de 163 poursuites intentées pendant l'année et de 169 poursuites reportées des exercices précédents. Vingt de ces cas avaient été examinés par les tribunaux au cours des années financières antérieures, mais étaient en appel au début de l'année. Cent quatre-vingt-trois poursuites ont été réglées au cours de l'année; 139 ont donné lieu à des condamnations et 44 à des acquittements, au retrait des accusations et à d'autres règlements n'ayant pas donné lieu à des condamnations. Des amendes s'élevant à 1 654 640 $ ont été imposées au cours de l'année. D'autres condamnations assorties d'amendes au montant total de 108 190 $ faisaient l'objet d'appels à la fin de l'exercice.

En outre, le Bureau a étudié 786 plaintes relatives à la question du renouvellement d'hypothèques avec des établissements financiers. Après un examen approfondi, on a conclu que la preuve n'était pas suffisante pour justifier une poursuite en vertu de la Loi.

Le Bureau a continué la publication trimestrielle du *Bulletin de la publicité trompeuse*, qui fournit des renseignements sur les condamnations portées en vertu des dispositions de la loi concernant la publicité trompeuse, les pratiques commerciales dolosives et d'autres questions connexes. Distribué à un public canadien très divers, le Bulletin tire à 10 000 exemplaires. Au cours de l'année, une nouvelle publication destinée aux publicitaires a vu le jour. Intitulée *Comment éviter la publicité trompeuse: lignes directrices*, elle a été conçue à partir de numéros de Bulletins déjà parus et d'exposés de principes.

Questions examinées par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce
Une demande présentée en vertu de l'article 31.2 de la loi concernant le refus de négocier la distribution de films devait être entendue en mai et juin 1983. Mais à la suite d'engagements pris par six importants distributeurs de films, les audiences ont dû être reportées d'une année avec effet au 1er juillet 1983. Le Directeur s'assure que les distributeurs respectent leurs engagements. Un rapport a été soumis à la Commission en mars 1984 et un autre est prévu pour la fin de cette période d'un an.

La demande de révision de l'ordonnance corrective émise par la Commission en vertu de l'article 31.4 de la loi au sujet des ventes liées en rapport avec les services d'évaluation des cotes d'écoute de radio et de télévision a été rejetée par la Cour d'appel fédérale et l'ordonnance de la Commission a été confirmée.

Représentations auprès d'offices de réglementation
Le Directeur a fait des représentations auprès des organismes suivants: le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le Bureau des commissaires des services publics de l'Alberta, les comités des transports aériens, des transports par chemin de fer et des transports par eau de la Commission canadienne des transports, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et les Bureaux des commissaires des services publics du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

Autres activités
Parmi les autres activités de l'année, on compte des projets de recherche et des enquêtes sur les pratiques commerciales et la structure de l'industrie au Canada. Au cours de l'année, le Directeur a participé aux audiences de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce relativement à une enquête en vertu de l'article 47 de la loi touchant l'industrie du pétrole.

Le Bureau a également participé aux travaux d'organismes internationaux, dont le comité d'experts en matière de pratiques commerciales restrictives de l'Organisation de coopération et de développement économique.

Le Directeur des enquêtes et recherches publie un rapport distinct plus détaillé sur les activités du Bureau de la politique de concurrence.

Bureau de la consommation

Le Bureau de la consommation est chargé de promouvoir et de protéger les intérêts des consommateurs sur le marché, par le biais de lois et de programmes qui contribuent au maintien de l'intégrité et de la viabilité de l'économie canadienne.

Le Bureau comporte cinq directions à l'Administration centrale: Produits de consommation, Aide aux consommateurs, Métrologie légale, Sécurité des produits et Services de gestion, et cinq directions générales dans les régions de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario, des Prairies et du Pacifique. Des services sont offerts au public à 61 endroits à travers le pays.

En 1983-1984, les ressources affectées au Bureau s'élevaient à 1 067 années-personnes et le budget atteignait 44 248 000 $. Les recettes de l'année, provenant surtout des droits prélevés pour les services de métrologie légale, s'élevaient à 2 386 191 $.

Produits de consommation

La Direction des produits de consommation, dans le cadre des cinq principaux programmes dont elle est chargée (denrées alimentaires, textiles, métaux précieux, produits préemballés non alimentaires et le programme Énerguide), veille à l'application de plusieurs lois et règlements fédéraux, dont la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, la Loi sur l'étiquetage des textiles, la Loi sur la marque de commerce nationale et l'étiquetage exact et la Loi sur le poinçonnage des métaux précieux. La Direction administre aussi certaines des dispositions de la Loi des aliments et drogues, de la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada et de la Loi sur l'inspection du poisson ainsi que certaines lois provinciales. La Direction s'occupe également d'un certain nombre de programmes volontaires, comme l'Étiquetage pour l'entretien des textiles et la Normalisation des tailles des vêtements au Canada. Tous ces programmes visent à garantir une information exacte et adéquate quant à la préparation, l'étiquetage, l'emballage, la publicité et la vente des produits alimentaires et autres.

Des produits de consommation représentant une valeur annuelle de 37 $ milliards et provenant de quelque 120 000 établissements sont assujettis aux lois appliquées par la Direction. En 1983-1984, environ 40 000 établissements ont été inspectés par le personnel régional tant dans le secteur de la fabrication que dans ceux du commerce de détail et de gros de produits importés. La Direction a répondu à 70 000 plaintes et demandes de renseignements provenant des entreprises et des consommateurs, et 23 000 étiquettes et annonces ont été examinées.

La révision du Règlement sur les aliments et drogues et du Règlement sur le poinçonnage des métaux précieux s'est poursuivie tout au cours de l'année. De cet examen ont découlé des modifications qui seront publiées dans la *Gazette du Canada*. Parmi les nouvelles modifications adoptées figurent celles apportées au Règlement sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation. Par suite des consultations avec d'autres provinces qui se sont poursuivies tout au long de l'année, des modifications ont été apportées à la Loi sur l'inspection des viandes ainsi qu'à la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada et à la Loi sur l'inspection du poisson. La Direction a complété une analyse détaillée des lois provinciales sur les produits agricoles dans le but d'assurer une plus grande compatibilité entre les exigences fédérales et provinciales.

Des consultations et des discussions sur diverses questions relatives à l'étiquetage se sont poursuivies avec des représentants des entreprises, des consommateurs et d'autres ministères. Elles ont abouti à la publication de lignes directrices sur l'utilisation du terme "naturel", ainsi qu'à la diffusion d'un communiqué invitant les groupes concernés à faire connaître au Ministère leurs commentaires sur les projets d'étiquetage des aliments irradiés et des ingrédients qui doivent entrer dans la composition des produits alimentaires. Par suite des observations formulées par des organismes représentant les malentendants, la Direction a élaboré un avant-projet concernant l'étiquetage des téléphones qui permettrait aux consommateurs d'identifier les appareils compatibles avec les prothèses auditives. Le travail concernant l'établissement d'une terminologie uniforme qui puisse s'appliquer à la vente et à l'annonce des pierres gemmes s'est poursuivi; des termes ont déjà été proposés pour les diamants.

Afin de renseigner les entreprises sur les exigences de la Loi sur les aliments et drogues et de la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, *le Guide des fabricants et des annonceurs-Aliments* a été publié et distribué aux parties intéressées. Un guide semblable donnant des directives en vertu de la Loi sur le poinçonnage des métaux précieux a été distribué aux établissements visés.

La Direction des produits de consommation a continué de jouer un rôle actif sur la scène internationale, en participant aux réunions de comités techniques de l'Organisation internationale de normalisation et en présidant le Comité de l'étiquetage des aliments du Codex Alimentarius.

Aide aux consommateurs

De concert avec le monde des affaires, des organismes bénévoles ainsi que divers ministères et organismes du gouvernement, la Direction a participé à des projets concernant particulièrement les consommateurs ou a réalisé de tels projets. L'Aide aux consommateurs est également chargée de l'application de la Loi sur la cession du droit au remboursement en matière d'impôt qui protège les contribuables qui désirent vendre leur droit de remboursement d'impôt à un escompteur. Quelque 153 500 transactions de ce genre ont été examinées en vertu des dispositions de cette Loi au cours de l'année.

Les projets entrepris conjointement avec les détaillants visaient à améliorer et à faire connaître les politiques relatives aux plaintes ainsi qu'au retour des marchandises, tandis que les projets réalisés de concert avec les fabricants visaient à les encourager à instaurer des mécanismes permettant aux consommateurs de faire connaître leurs réactions quant aux produits et aux services connexes. La Direction a continué à collaborer étroitement avec les autres organismes gouvernementaux, au niveau fédéral et provincial, ainsi qu'avec des organismes comme les chambres de commerce, les associations commerciales et les bureaux d'éthique commerciale. Environ 215 000 plaintes et demandes de renseignements ont été reçues au cours de l'année. Lorsque la Direction l'a jugé approprié, elle les a renvoyées aux diverses entreprises ou associations commerciales ou, encore, aux ministères compétents.

La Direction a mis sur pied un mécanisme lui permettant de mieux connaître les problèmes des consommateurs à travers le Canada, afin de pouvoir tenir compte de l'incidence de ceux-ci au moment de l'élaboration de l'application des programmes gouvernementaux. Des tribunes ont été organisées au sein même de l'administration fédérale pour échanger des informations sur les programmes gouvernementaux en consommation et fournir des renseignements exacts aux consommateurs.

Plusieurs projets communautaires ont été mis sur pied afin de régler les problèmes auxquels font face les consommateurs âgés, entre autres l'accès aux marchandises, aux services et aux transports. Les réactions reçues à ce sujet ont été communiquées à toutes les entreprises. Une aide financière a été fournie à certains de ces projets par le biais des programmes Été Canada du Ministère de l'emploi et de l'immigration.

Des tribunes et des ateliers financés par les bureaux régionaux ont permis de fournir une aide technique visant à améliorer l'efficacité administrative des groupes bénévoles au sein du mouvement de consommateurs.

Au cours de l'exercice, des groupes de consommateurs nationaux et locaux qui, par leurs activités, ont favorisé l'intérêt général et le bien-être des consommateurs, ont reçu une aide financière sous forme de contributions ou de subventions.

Programmes des subventions et des contributions pour 1983-1984

	Contributions ($)	Subventions ($)
Groupes nationaux		
Allergy Information Association		5 000
Association pour la protection des automobilistes	20 000	45 000
Conseil canadien d'expérimentation des jouets		20 000
Association des consommateurs du Canada	200 000	300 000
— Programme des industries réglementées	200 000	100 000
Centre pour la promotion de l'intérêt public	180 000	120 000
Transport Canada 2000	15 000	
Total	615 000	590 000
Groupes régionaux et locaux		
Atlantique		
Catholic and Protestant Family Services Bureaux, Charlottetown (I.-P.-É.)	1 265	
Centre de communication et d'information mobile, Bathurst (N.-B.)	19 600	
Comité d'action sociale, Projet de justice sociale, Brantville (N.-B.)		3 000
Community Service Council, St. John's (T.-N.)	10 000	
Corner Brook Status of Women Council, Corner Brook (T.-N.)	2 250	
Association des consommateurs du Canada, — Nouvelle-Écosse (Consumer Education Centre) Halifax (N.-É.)	15 400	
Family Enrichment and Counselling Services, Moncton (N.-B.)		10 000
Inter-Faith Community Centre, Corner Brook (T.-N.)	15 500	
New Dawn Enterprises Ltd., Sydney (N.-É.)	14 000	
Oromocto Information Service Centre, Oromocto (N.-B.)		4 000
Port Cities Counselling Service, Halifax (N.-É.)	16 000	
Total	94 015	17 000
Québec		
Association des consommateurs du Québec (Montréal), Montréal	8 000	
Association des consommateurs du Québec Inc., Québec		5 000
Association des consommateurs du Québec Inc., — Sorel-Tracy, Sorel		2 000
Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie, Sherbrooke		4 000
Association coopérative d'économie familiale de Granby, Granby		3 000
Association coopérative d'économie familiale — Victoriaville, Victoriaville	5 000	

	Contributions ($)	Subventions ($)
Association pour la protection des intérêts des consommateurs de la Côte-Nord Inc., Hauterive		7 000
Centre d'inspection et de prévention automobile de l'Estrie Inc., Fleurimont	5 000	
Fédération des associations coopératives d'économie familiale du Québec, Montréal	50 000	
Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec, Longueuil	10 000	
Groupe de recherche en animation et planification économique (GRAPE), Québec		4 000
Mouvement des consommateurs handicapés du Québec Inc., Québec	15 000	5 000
Pro-Santé Inc., Baie St-Paul		2 000
Service d'aide aux consommateurs des Hautes-Laurentides, Mont-Laurier		5 000
Service d'aide aux consommateurs de Shawinigan (SAC), Shawinigan		5 000
Service budgétaire populaire, Sherbrooke		5 000
Service d'information de recherche et d'animation sur la consommation (SIRAC), Charlesbourg		3 000
Total	93 000	50 000
Ontario		
Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), Ottawa	12 000	
Community Information Centre Haldimand-Norfolk, Simcoe	6 000	
Association des consommateurs du Canada — Ontario, Toronto		3 000
Contact Telephone Information and Referral Centre, Midland	6 000	
Credit Counselling Service of York Region, Richmond Hill	6 000	
Information London, London		3 500
Information Niagara, Niagara Falls	6 000	
Information Oxford, Woodstock	6 000	
Kingston District Consumer Advice Bureau, Kingston		5 000
Neighbourhood Information Centre, Toronto		4 000
North Bay Family Life Centre, North Bay	6 000	
North End Information Service, Hamilton		3 000
Oshawa Community Information Centre, Oshawa	9 000	
Sudbury Community Service Centre, Sudbury	7 000	
Total	64 000	18 500

	Contributions ($)	Subventions ($)
Prairies		
Association des consommateurs du Canada — Alberta, Edmonton (Alb.)	5 000	
Association des consommateurs du Canada — Calgary, Calgary (Alb.)	6 000	
Association des consommateurs du Canada — Manitoba, Winnipeg (Man.)	11 000	
Association des consommateurs du Canada — Westman, Brandon (Man.)	10 000	
Université de l'Alberta, Edmonton (Alb.)		1 500
Volunteer Management Institute of Grant McEwan Community College, Edmonton (Alb.)	15 000	
Welfare Rights Centre, Regina (Sask.)	10 000	
Yellowknife Family Counselling Service, Yellowknife (T. N.-O.)	25 000	
Total	82 000	1 500
Pacifique		
Association des consommateurs du Canada — Colombie-Britannique, Vancouver (C.-B.)	13 700	1 000
Association des consommateurs du Canada — Whitehorse, Whitehorse (Yukon)	13 700	
Chilliwack Community Services, Chilliwack (C.-B.)		3 000
Community Learning Centre Society, Fort St. John (C.-B.)		3 000
East Kootenay Consumer Society, Cranbrook (C.-B.)	3 000	
Fort Nelson-Liard Native Friendship Society, Fort Nelson (C.-B.)	7 000	
Matsqui-Abbotsford Community Services, Abbotsford (C.-B.)		3 600
Nanaimo Volunteer Centre Society, Nanaimo (C.-B.)		1 000
Nelson Community Services Centre, Nelson (C.-B.)		3 000
South Okanagan Civil Liberties Society, Penticton (C.-B.)		3 000
Terrace and District Community Services Society, Terrace (C.-B.)		2 500
Vernon Social Planning Council, Vernon (C.-B.)	3 000	2 900
Total	40 400	23 000

Programme des Bureaux d'aide aux consommateurs pour 1983-1984

Groupes régionaux et locaux	
Québec	**($)**
Central Council for Consumers of Social Services, Montréal	15 300
Centre d'information communautaire et de dépannage (CICD), Montréal	25 000
Centre d'information et de référence pour femmes, Montréal	17 500
Total	57 800
Ontario	
COSTI-IIAS Immigrant Services, Toronto	18 000
Downtown Community Citizens Organization, Windsor	18 000
Total	36 000
Prairies	
Alexandra Centre Society, Calgary (Alb.)	25 000
Community Consumer Credit Counselling/Community Income Tax Service, Winnipeg (Man.)	20 895
Citizenship Council of Manitoba — International Centre, Winnipeg (Man.)	23 402
Community Services Centre, Prince Albert (Sask.)	19 000
Society for the Involvement of Good Neighbours, Yorkton (Sask.)	25 000
Total	113 297
Pacifique	
Britannia Community Services Centre, Vancouver (C.-B.)	20 000
Total	20 000

Métrologie légale

La Direction de la métrologie légale veille à l'application de la Loi sur les poids et mesures, de la Loi sur l'inspection de l'électricité et de la Loi sur l'inspection du gaz. Elle établit les spécifications des appareils de mesure, des compteurs de gaz et d'électricité utilisés dans le commerce et les approuve. Elle veille en outre à la mesure exacte des produits et services, définit les unités de mesure, calibre et vérifie un système d'étalons de mesure de masse, de volume, de longueur et de temps.

Au cours de l'année financière 1983-1984, le Canada, pour la première fois, a participé pleinement aux activités de l'Organisation internationale de métrologie légale (OIML), et le directeur de la Métrologie légale a été invité à voter à l'égard de 32 recommandations formulées par cette organisation qui compte 72 pays membres. En plus d'avoir mis sur pied deux comités consultatifs canadiens formés des représentants de 10 ministères et organismes fédéraux et de cinq organismes de normalisation, le Canada est maintenant représenté au sein de 14 comités de travail de l'OIML.

À la Division des poids et mesures, 370 nouveaux appareils utilisés dans le commerce ont été approuvés et 271 500 appareils ont été inspectés à travers le pays par le personnel des régions afin d'en vérifier l'exactitude et la conformité aux lois. Plus de 64 000 étalons de mesure utilisés pour l'inspection ont été calibrés et certifiés dans les laboratoires et les bureaux régionaux. Les inspecteurs ont également examiné 174 000 produits emballés et vendus en vrac pour vérifier l'exactitude de la quantité.

Deux groupes de travail formés de représentants du secteur des entreprises et de la Direction ont élaboré des spécifications ministérielles concernant l'installation et l'utilisation de balances à véhicules, ainsi que la conception, le rendement, l'installation et l'utilisation des balances pour peser des wagons en mouvement. En outre, des spécifications provisoires ont été établies pour les distributeurs de gaz propane liquéfié et elles sont étudiées actuellement par les entreprises concernées. À la fin de l'exercice, de nouvelles directives et procédures visant à garantir l'exactitude des appareils de mesure utilisés dans le commerce ont été introduites. Ces nouvelles directives offrent une plus grande protection aux consommateurs qui dépendent de l'exactitude de ces appareils et elles prévoient des recours pour les propriétaires dont les appareils ont été saisis parce qu'ils n'étaient pas justes.

La Division de l'électricité et du gaz a vérifié et approuvé 116 nouveaux appareils de mesure utilisés dans le commerce et elle a calibré 1 182 étalons de mesure utilisés pour la vérification des compteurs. Par le biais d'un échantillonnage statistique, 1 970 000 compteurs utilisés par les services publics et les fabricants, y compris ceux nouvellement installés, ont été vérifiés par le personnel régional. Entre outre, 9 000 inspections des installations de mesure

dans les commerces et les usines ont été faites. Cela a permis de découvrir des erreurs de facturation de l'ordre de 6 600 000 $, soit une augmentation de six pour cent par rapport à l'an dernier. Faisant suite à près de 29 000 plaintes et demandes de renseignements, les inspecteurs ont mené 12 700 enquêtes et vérifications de compteurs, afin de trancher les litiges entre les consommateurs et les fournisseurs d'électricité et de gaz naturel.

Les efforts qu'a investis le gouvernement dans le Programme énergétique national ont rapporté. Le gaz naturel est de plus en plus utilisé comme carburant automobile. Cette tendance a mené à la création, à la fin de l'exercice, d'un nouveau laboratoire servant à vérifier les distributeurs de gaz naturel liquéfié, avant leur approbation.

Les règlements afférents à la Loi sur l'inspection de l'électricité et à la Loi sur l'inspection du gaz, qui ne sont pas encore en vigueur, devraient paraître dans la *Gazette du Canada* en 1984-1985.

Sécurité des produits

La Direction veille à l'application de la Loi sur les produits dangereux. Elle est chargée d'élaborer des normes adéquates pour les produits de consommation et d'aider les consommateurs et les commerçants à bien comprendre les normes en matière de sécurité et d'hygiène et leur application.

Au cours de l'année, trois règlements ont été publiés. Deux portaient sur la limitation de la teneur en nitrosamines dans les tétines des biberons et les sucettes et l'autre sur l'interdiction de certaines poudres à éternuer. Le règlement proposé et intitulé "Règlement concernant l'annonce, la vente et l'importation des landaux et des poussettes pour bébés et enfants" devrait bientôt paraître dans la Partie I de la *Gazette du Canada*.

La révision générale de la Loi sur les produits dangereux se poursuit. Le personnel des bureaux régionaux de la Sécurité des produits a visité 11 546 établissements en 1983-1984, soit une augmentation de 18 p. 100 par rapport au dernier exercice. Les mesures coercitives prises par les inspecteurs comprennent les retraits ou les rappels volontaires par les fabricants, les saisies et les lettres d'avertissement. Les programmes de conformité ont porté essentiellement sur les jouets, la revente des lits d'enfants et d'autre meubles pour enfants, les produits chimiques dangereux et l'isolant cellulosique. Le personnel régional a consacré une grande partie de son temps à des programmes d'information qui ont une grande importance dans la réduction du nombre d'accidents. Pour sensibiliser les consommateurs, la Direction a notamment mis sur pied des kiosques d'information, organisé de petites expositions, réalisé des films sur la sécurité, distribué des milliers de brochures et fourni des renseignements aux consommateurs. Le spectacle de marionnettes mettant en vedette les personnages Plutus et Saturnien, qui explique aux élèves de l'école primaire la signification des symboles applicables aux produits dangereux, continue d'être populaire.

Le programme REBAC (Rapport et évaluation sur les blessures et accidents au Canada) lancé en janvier 1982 constitue une base de données sur les accidents et les blessures liés à des produits de consommation. Le REBAC regroupe maintenant des renseignements recueillis par les cinq hôpitaux participants au cours d'une période de 24 mois. Un rapport des conclusions est publié deux fois par année. Les constatations du programme sont ajoutées aux plaintes des consommateurs pour créer une base de données à partir de laquelle des programmes pourront être élaborés.

La Direction consacre de plus en plus ses efforts à la mise au point de normes obligatoires et volontaires sur la conception et l'utilisation sécuritaire des produits de consommation. De telles normes constituent une condition préalable essentielle à la réglementation des produits et, dans certains cas, elles permettent d'améliorer la sécurité d'un produit autrement que par voie de réglementation. La participation des employés de la Direction aux travaux des comités techniques et généraux des organismes de normalisation a permis de nouer des liens précieux avec les représentants du secteur des entreprises.

Sur la scène internationale, la Direction a continué de participer aux travaux de l'Organisation de coopération et de développement économique et de l'Organisation internationale de normalisation afin d'uniformiser les normes et les règlements en matière de sécurité des produits.

Bureau des corporations

Le Bureau des corporations s'occupe principalement du cadre juridique général régissant la bonne marche du commerce en vertu des lois fédérales. Le Bureau est composé de la Direction des faillites, de la Direction des corporations et de la Direction générale de la propriété intellectuelle.

Faillites

La Direction des faillites est le nom administratif du Bureau du surintendant des faillites. Le surintendant exerce simultanément les fonctions de directeur. Au 31 mars 1984, il était chargé de la supervision et de l'exploitation de 15 bureaux au pays et de l'Administration centrale, comptant 146 employés.

Le surintendant des faillites contribue grandement à stimuler la confiance dans l'intégrité du système de crédit au Canada. Pour ce faire, il veille à la réglementation du processus d'insolvabilité, à l'octroi de licences aux syndics, aux enquêtes sur la faillite relativement à de possibles infractions à la Loi sur la faillite ou au Code criminel et enfin à la mise à jour et à la publication de données générales et statistiques sur l'insolvabilité.

Au cours de 1983-1984, les agents de la Direction ont reçu 34 984 déclarations de faillites et 464 propositions concordataires et nommé des syndics pour les administrer. Du nombre total de faillites, on compte 24 966 faillites personnelles représentant un actif global d'environ 355 914 850 $ et un passif global d'environ 1 290 721 750 $. L'actif et le passif déclarés dans les faillites commerciales, au nombre de 10 018, atteignaient respectivement 550 386 850 $ et 2 435 862 250 $.

La réglementation du processus d'insolvabilité s'est poursuivie en vertu des programmes de Contrôle, de Services aux créanciers et de Services aux débiteurs.

Dans le cadre de son programme de Contrôle, la Direction a surveillé étroitement le processus de faillite et s'est assurée que des mesures correctives étaient adoptées lorsque les circonstances le justifiaient.

Le programme de Services aux créanciers a permis de promouvoir un haut niveau de compétence et d'intégrité chez tous les syndics dans l'administration des faillites et parmi d'autres professions reliées au domaine de l'insolvabilité, et ce en vue de maximiser les dividendes distribués aux créanciers. Ainsi, en 1983-1984, les syndics ont versé en dividendes 87 197 050 $ à des créanciers non garantis. Les modifications apportées aux lignes directrices sur les paiements ont été ajoutées au communiqué n° 25.

Au cours de l'année, 60 nouveaux syndics ont obtenu une licence. Au 31 mars 1984, la Direction des faillites était chargée de surveiller 575 syndics indépendants et 100 syndics de société. En outre, le Groupe national de vérification de la Direction a effectué 86 vérifications périodiques, dont 34 n'étaient pas encore terminées à la fin de l'année.

Le programme de Services aux débiteurs a permis de contrôler l'accessibilité des services de faillite, afin que tous les particuliers en ayant un besoin réel, quelque soit leur lieu de résidence, puissent y avoir recours nonobstant leur possibilité de payer des droits au syndic.

La Direction des faillites a administré des programmes de formation en matière de faillite destinés aux représentants des secteurs des affaires et du crédit et a organisé des séances d'information et des colloques pour divers groupes et le grand public. Au cours de l'exercice, la Direction a tenu 98 séances d'information, auxquelles plus de 2 000 personnes ont assisté.

La Direction a continué de surveiller l'application par les provinces de la Partie X de la Loi sur les faillites, qui autorise des ordonnances de fusion permettant aux particuliers de rembourser leurs dettes sur une période de trois ans tout en étant libérés des pressions exercées par les créanciers et des saisies sur le revenu. Cette partie de la Loi sur les faillites ne s'applique qu'en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Au cours de 1983-1984, 1 585 ordonnances de fusion ont été rendues par les tribunaux des six provinces et ont permis de répartir un total de 7 015 883 $ entre les créanciers inscrits.

Le projet de loi C-17, concernant la faillite et l'insolvabilité, a été déposé à la Chambre des communes, et était encore à l'étape de la première lecture à la fin de l'exercice 1983-1984.

Nombre total de faillites et de propositions enregistrées pour l'année financière 1983-1984

	Faillites et propositions	Actif ($)	Passif ($)	Déficit ($)
Terre-Neuve	377	5 536 600	19 583 000	14 046 400
Nouvelle-Écosse	1 065	24 823 450	61 858 800	37 035 350
Île-du-Prince-Édouard	52	2 043 600	4 250 500	2 206 900
Nouveau-Brunswick	409	9 169 800	26 031 000	16 861 200
Québec	11 100	337 642 650	1 042 655 200	705 012 550
Ontario	12 916	201 252 550	979 575 650	778 323 100
Manitoba	1 230	40 295 050	121 939 500	81 644 450
Saskatchewan	854	32 766 100	83 632 000	50 865 900
Alberta	3 435	153 458 200	720 796 850	567 338 650
Colombie-Britannique	3 991	281 306 650	959 569 000	678 262 350
Territoires du Nord-Ouest	8	232 350	1 071 500	839 150
Yukon	11	137 300	7 470 000	7 332 700
Canada	35 448	1 088 664 300	4 028 433 000	2 939 768 700

Nombre de faillites commerciales enregistrées pour l'année financière 1983-1984

	Faillites	Actif ($)	Passif ($)	Déficit ($)
Terre-Neuve	66	1 614 650	6 550 500	4 935 850
Nouvelle-Écosse	230	12 344 650	30 650 000	18 305 350
Île-du-Prince-Édouard	16	1 763 900	3 062 500	1 298 600
Nouveau-Brunswick	101	3 409 800	14 557 000	11 147 200
Québec	3 727	174 246 550	652 855 950	478 609 400
Ontario	2 890	90 462 600	557 843 450	467 380 850
Manitoba	308	26 270 900	66 328 000	40 057 100
Saskatchewan	311	16 908 800	42 866 000	25 957 200
Alberta	1 051	72 454 250	478 136 850	405 682 600
Colombie-Britannique	1 311	150 648 250	575 726 000	425 077 750
Territoires du Nord-Ouest	4	230 500	1 011 000	780 500
Yukon	3	32 000	6 275 000	6 243 000
Canada	10 018	550 386 850	2 435 862 250	1 885 475 400

Nombre de faillites personnelles enregistrées pour l'année financière 1983-1984

	Faillites	Actif ($)	Passif ($)	Déficit ($)
Terre-Neuve	304	1 988 950	6 254 500	4 265 550
Nouvelle-Écosse	816	5 198 950	23 149 800	17 950 850
Île-du-Prince-Édouard	32	127 300	916 500	789 200
Nouveau-Brunswick	274	2 017 500	8 477 000	6 459 500
Québec	7 245	61 487 200	258 212 750	196 725 550
Ontario	9 931	96 142 400	390 985 200	294 842 800
Manitoba	910	11 843 700	48 566 500	36 722 800
Saskatchewan	540	14 349 800	27 266 000	12 916 200
Alberta	2 364	71 792 500	223 514 000	151 721 500
Colombie-Britannique	2 539	90 861 900	302 974 000	212 112 100
Territoires du Nord-Ouest	4	1 850	60 500	58 650
Yukon	7	102 800	345 000	242 200
Canada	24 966	355 914 850	1 290 721 750	934 806 900

Nombre de propositions enregistrées pour l'année financière 1983-1984

	Propositions	Actif ($)	Passif ($)	Déficit ($)
Terre-Neuve	7	1 933 000	6 778 000	4 845 000
Nouvelle-Écosse	19	7 279 850	8 059 000	779 150
Île-du-Prince-Édouard	4	152 400	271 500	119 100
Nouveau-Brunswick	34	3 742 500	2 997 000	745 500
Québec	128	101 908 900	131 586 500	29 677 600
Ontario	95	14 647 550	30 747 000	16 099 450
Manitoba	12	2 180 450	7 045 000	4 864 550
Saskatchewan	3	1 507 500	13 500 000	11 992 500
Alberta	20	9 211 450	19 146 000	9 934 550
Colombie-Britannique	141	39 796 500	80 869 000	41 072 500
Territoires du Nord-Ouest	—	—	—	—
Yukon	1	2 500	850 000	847 500
Canada	464	182 362 600	301 849 000	119 486 400

Corporations

La Direction des corporations veille à l'application de plusieurs lois fédérales, dont la Loi sur les corporations canadiennes, la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, la Loi sur les chambres de commerce, la Loi sur les associations coopératives du Canada, la Loi sur les syndicats ouvriers et la Loi sur les sociétés de caisse de retraite. La Direction délivre également des documents en vertu d'autres lois fédérales, telles que la Loi sur les compagnies fiduciaires, la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, la Loi sur les sociétés d'investissement et la Loi sur les chemins de fer.

À l'exception des intermédiaires financiers, toutes les sociétés commerciales canadiennes de compétence fédérale, y compris les sociétés d'investissement et de petits prêts, sont constituées en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, entrée en vigueur le 15 décembre 1975.

La Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes s'applique toujours à la création et à l'exploitation de toutes les sociétés mutuelles et sociétés de bienfaisance à charte fédérale. Le projet de loi C-10 relatif aux sociétés canadiennes sans but lucratif, qui réglemente ce domaine, a été déposé à la Chambre des communes le 10 avril 1980 et est maintenant considéré périmé au feuilleton. Ce projet de loi n'avait pas été introduit à nouveau à la Chambre des communes à la fin de l'année financière.

La Direction a accès à une base informatisée de données qui contient plus de 2,5 millions de dénominations sociales provenant des juridictions fédérale et provinciales. La Direction maintient une vaste banque de données contenant de l'information sur les sociétés fédérales, dont 133 215 étaient actives au 31 mars 1984. En 1983-1984, la Direction a constitué 19 728 sociétés, conformément à la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes.

La Direction a fait enquête sur 41 plaintes relatives à des sociétés à charte fédérale et examiné des dépôts effectués en raison d'exigences législatives pour s'assurer de leur conformité aux lois et aux règlements qui les régissent.

En 1983-1984, la Direction a répondu à 70 581 demandes de renseignements et a produit 42 228 copies de documents. En tout, elle a préparé 21 134 copies authentiques et certificats de conformité. Elle a en outre étudié 398 demandes d'exemption à certaines dispositions réglementaires.

Documents délivrés	1982-1983	1983-1984
Loi sur les corporations canadiennes		
Lettres patentes accordées Partie II	507	612
Lettres patentes supplémentaires accordées	141	111
Certificats d'acceptation d'abandon de charte	13	23
Loi sur les sociétés commerciales canadiennes		
Certificats de constitution en société	16 554	19 728
Certificats de discontinuation (exportation)	146	139
Certificats de fusion	299	279
Certificats de modification	6 591	7 590
Certificats de dissolution	1 033	1 538
Certificats de prorogation (importation)	301	246
Loi sur les chambres de commerce		
Chambres de commerce enregistrées	21	12
Loi sur les associations coopératives du Canada		
Certificats de constitution en société	7	2
Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques		
Lettres patentes accordées	7	13
Loi sur les compagnies de prêt		
Lettres patentes accordées	3	1

Documents traités	1982-1983	1983-1984
Loi sur les corporations canadiennes **Loi sur les sociétés commerciales canadiennes**		
Sommaires et états financiers annuels déposés*	72 491	84 861
Prospectus	90	162
Rapports sur les droits de direction	7 446	8 461
Circulaires d'information au sujet des procurations	417	469
Offres de prise de contrôle	20	27
États financiers présentés	5 662	4 529
Plaintes	61	41
Ordonnances d'exemption	377	398

* y compris les états financiers présentés aux termes de la Loi sur les chambres de commerce

Propriété intellectuelle

La Direction générale de la propriété intellectuelle se compose du Bureau des brevets, du Bureau des marques de commerce et du Bureau du droit d'auteur et des dessins industriels. Les lois en matière de propriété intellectuelle contribuent à la bonne marche des affaires, fournissent des stimulants économiques et visent à favoriser la création et la diffusion de nouvelles idées.

Au cours de l'exercice 1983-1984, le Programme d'exploitation et d'information en matière de brevets a donné plus d'ampleur à son service de renseignements aux différents ministères en acceptant, à titre de projet pilote, d'effectuer des recherches de brevets aux fins du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches et du Programme de recherche et de développement industriels (PRDI) du Ministère de l'expansion industrielle régionale (MEIR).

La Direction a poursuivi ses activités internationales dans le domaine de la propriété industrielle grâce à sa participation aux travaux de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et à ses relations bilatérales avec plusieurs pays industrialisés. Le principal objectif de ces activités, aussi bien sur le plan bilatéral qu'à titre de membre du Comité permanent d'information en matière des brevets de l'OMPI, concernait les questions qui s'inscrivent dans la mission du Bureau des brevets et, plus particulièrement, la dissémination de l'information technologique contenue dans les brevets.

Toujours sous les auspices de l'OMPI, la Direction a poursuivi ses efforts visant à fournir de l'aide aux pays en voie de développement dans le domaine de la propriété industrielle. Elle a participé notamment à la rédaction d'un règlement et de procédures administratives concernant la propriété industrielle dans le cadre d'un projet financé par l'Agence canadienne de développement international en vue de moderniser le Bureau de la propriété industrielle de la Barbade.

Bureau des brevets

Dans le cadre de ses fonctions, le Bureau des brevets est chargé d'acquérir et de disséminer l'information technologique et d'encourager la création, l'adoption et l'exploitation des inventions. Le Bureau examine les demandes de brevets pour s'assurer qu'elles sont conformes à la Loi et au Règlement sur les brevets. Ce genre d'examen comprend notamment une recherche sur les innovations, une décision concernant l'utilité et l'ingéniosité inventive, et la vérification de la conformité de la demande aux exigences de procédures. Les détenteurs de brevets obtiennent le droit d'interdire à d'autres parties de fabriquer, d'utiliser ou de vendre leurs inventions au Canada pendant 17 ans.

Chaque semaine, le Bureau publie la *Gazette du Bureau des brevets*, qui fournit des détails sur les brevets canadiens accordés au cours de la semaine. Le Bureau met à la disposition du public une salle de recherche et une bibliothèque, et offre un service de consultation aux secteurs privé et public pour leur fournir des renseignements technologiques.

En 1983-1984, le Bureau a reçu en moyenne 396 demandes de renseignements par jour. Les agents de brevets et le grand public ont présenté 10 025 demandes de recherche, soit une majoration de plus de 100 p. 100 par rapport à l'an dernier.

Le Bureau a regroupé 1 164 600 brevets délivrés dans des catégories techniques qui sont constamment réexaminées, révisées ou élargies au fur et à mesure que de nouvelles technologies apparaissent et que s'opèrent de nouveaux groupements de technologies connues.

Au 31 mars 1984, les dossiers étaient répartis en 339 grandes classes techniques qui ont été ventilées en 36 716 sous-classes. Au cours de l'année écoulée, 38 sous-classes des diverses classes ont été révisées, 1 621 nouvelles sous-classes ont été créées, tandis que 246 sous-classes étaient abolies dans le cadre de la révision permanente des classes existantes.

Le tableau suivant résume les opérations du Bureau des brevets au cours des deux dernières années.

Opérations du Bureau des brevets	1982-1983	1983-1984
Caveats enregistrés	161	175
Demandes de brevets	24 799	25 918
Demandes retournées en vertu de l'article 75 après non-paiement des derniers frais	147	160
Demandes rétablies en vertu de l'article 32 après abandon pour ne pas avoir donné suite à une mesure officielle	93	91
Rapports des examinateurs	18 663	14 080
Demandes acceptées	22 898	21 773
Demandes en déchéance	1 069	1 129
Brevets délivrés (durée de 17 ans)	22 780	20 678
Brevets redélivrés	17	19
Brevets délivrés en vertu de la Loi sur les inventions des fonctionnaires	76	51
Cessions inscrites	24 994	23 150
Agents de brevets dûment inscrits	1 593	1 555
Agents canadiens (résidents)	307	310
Sociétés canadiennes	64	64
Non-résidents	1 222	1 181

Licences obligatoires

Conformément aux paragraphes 41(3) et (4), le Commissaire des brevets a le pouvoir de délivrer des licences obligatoires pour les brevets relatifs à la fabrication d'aliments ou de médicaments, et en vertu des articles 67 à 72, d'ordonner aux détenteurs de brevets de délivrer une licence à ceux qui en font la demande lorsque les droits de brevets ont fait l'objet d'un abus.

Le tableau suivant résume le nombre de demandes présentées en vertu des articles de loi évoqués ci-dessus, au cours des deux dernières années.

	1982-1983	1983-1984
Paragraphe 41(3)		
Demandes reçues	0	0
Licences accordées	2	0
Demandes en suspens	0	0
Paragraphe 41(4)		
Demandes reçues	10	83
Licences accordées	12	12
Licences refusées	2	4
Demandes retirées	20	24
Demandes en suspens	47	90
Article 67		
Demandes reçues	5	0
Licences accordées	0	1
Licences réfusées	0	0
Demandes retirées	4	0
Demandes en suspens	5	4

Demandes d'indemnisation pour l'utilisation des inventions par le gouvernement

Aux termes des articles 19 et 20, il incombe au Commissaire des brevets de fixer le montant de l'indemnisation versée à l'inventeur par le gouvernement s'il entend utiliser une invention brevetée.

Le tableau ci-dessous résume les décisions prises par le Commissaire au cours des deux dernières années au sujet de l'octroi des licences et des indemnisations.

	1982-1983	1983-1984
Indemnisations		
Demandes reçues	0	0
Demandes retirées	0	0
Demandes accordées	0	0
Demandes en suspens	2	2

Commission d'appel des brevets

La Commission d'appel des brevets se prononce sur les demandes de brevets et d'enregistrement de dessins industriels qui ont été rejetées de façon définitive. Elle peut tenir des audiences officielles dans le cadre de ce processus d'examen. Le tableau suivant indique les rejets examinés par la Commission au cours des deux dernières années.

	1982-1983	1983-1984
Brevets		
Rejets renvoyés à la Commission	55	48
Rejets confirmés	28	12
Rejets modifiés	0	11
Rejets annulés	15	13
Réglés sans décision officielle	15	7
Audiences tenues	28	8
Appels en suspens devant la Commission	79	84
Décisions publiées dans la *Gazette du Bureau des brevets*		
intégralement	3	0
partiellement	34	25
Dessins industriels		
Rejets confirmés	2	1
Rejets annulés	0	0
Audiences tenues	1	1

Litiges

En vertu de l'article 45 de la Loi sur les brevets, le Commissaire doit déterminer à quel postulant un brevet doit être délivré lorsque plusieurs parties déposent une demande pour la même invention. La Commission d'appel est chargée de l'application de ces décisions. Le tableau ci-dessous résume les activités du Commissaire et de la Commission au cours des deux dernières années.

	1982-1983	1983-1984
Article 45		
Litiges renvoyés à la Commission	24	24
Litiges réglés	18	21
Litiges en suspens	10	13

Droit d'auteur et dessins industriels

Le Bureau est chargé de l'application de la Loi sur le droit d'auteur, de la Loi sur les dessins industriels, de la Loi sur le marquage des bois et de leurs règlements.

Le droit d'auteur s'applique immédiatement, dès la création d'une oeuvre littéraire, dramatique, artistique ou musicale, pendant toute la vie de l'auteur ou du compositeur, et 50 ans après sa mort.

L'apparence extérieure d'un article fabriqué peut être enregistrée comme dessin industriel. En vertu de la Loi sur les dessins industriels, l'enregistrement confère le droit exclusif au propriétaire d'utiliser le dessin au Canada, pour une période de cinq ans, renouvelable pour le même nombre d'années.

La Loi sur le marquage des bois permet l'identification des propriétaires des bois qui flottent sur les eaux intérieures de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Québec.

Le tableau suivant résume les opérations du Bureau du droit d'auteur et des dessins industriels au cours des deux dernières années financières.

Opérations du Bureau du droit d'auteur et des dessins industriels	1982-1983	1983-1984
Droit d'auteur		
Demandes reçues	8 523	9 027
Droits d'auteur enregistrés	8 126	8 572
Cessions inscrites	337	472
Dessins industriels		
Demandes reçues	1 764	1 953
Dessins enregistrés	1 620	1 541
Enregistrements renouvelés	351	545
Cessions inscrites	331	509
Marques de bois		
Demandes reçues	0	2
Cessions inscrites	0	0
Marques enregistrées	0	1
Rapports sur demandes relatives au droit d'auteur, aux dessins industriels et aux marques de bois	2 739	2 354
Copies conformes de droits d'auteur, de dessins industriels et de marques de bois	2 219	2 325

Marques de commerce

Le Bureau des marques de commerce tient à jour le registre des marques de commerce et autres répertoires pertinents, et accorde le droit exclusif d'utilisation d'une marque à celui qui en est le propriétaire. En favorisant l'enregistrement des marques de commerce, il en favorise du même coup la divulgation et les rend ainsi accessibles au public.

Une marque de commerce nouvellement déposée reste inscrite au registre pendant une période initiale de 15 ans. Elle peut ensuite être renouvelée indéfiniment, par période supplémentaire de 15 ans. Lorsqu'il y a concession d'une marque, le cédant devrait inciter le cessionnaire à s'inscrire, auprès du Registraire, comme l'utilisateur de cette marque afin d'en protéger la validité. L'utilisateur n'a qu'à déposer une demande à cet effet auprès du Bureau des marques de commerce.

Les demandes de marques de commerce sont publiées dans le *Journal des marques de commerce*, publication hebdomadaire, afin de permettre aux personnes de faire opposition à toute marque de commerce qui pourrait porter atteinte à leurs droits déjà existants. Le Bureau met à la disposition du public une salle de recherche où il est possible de consulter les registres et les répertoires des marques de commerce enregistrées et des usagers inscrits.

Le tableau suivant résume les opérations du Bureau au cours des deux dernières années financières.

Opérations du Bureau des marques de commerce	1982-1983	1983-1984
Demandes d'enregistrement de marques de commerce présentées	16 455	17 772
Demandes d'enregistrement de marques de commerce annoncées	14 376	14 812
Marques de commerce déposées	10 767	11 391
Demandes d'inscription d'usagers inscrits déposées	6 118	7 686
Nombre de marques de commerce régies par des demandes de reconnaissance d'usagers inscrits (accordées et en suspens)	19 988	21 487
Usagers inscrits	19 104	16 602
Inscriptions d'usagers annulées	4 966	3 577
Demandes de transfert déposées	12 208	11 315
Transferts enregistrés	8 779	18 969
Enregistrements de marques de commerce renouvelées	3 962	4 809
Enregistrements de marques de commerce radiées	4 890	5 217
Modifications inscrites au registre	3 070	4 661
Copies préparées	221 530	288 072
Agents de marques de commerce dûment inscrits	2 563	2 462
Oppositions déposées	780	822

Supplément statistique

Étant donné l'importance que revêtent les brevets, les marques de commerce, le droit d'auteur et les dessins industriels pour les politiques et objectifs à long terme du Canada, des études sont entreprises de façon régulière sur les tendances, les prix et les usagers dans le domaine de la propriété intellectuelle. Les données statistiques suivantes ont été rassemblées au cours des deux dernières années financières.

Brevets délivrés	1982-1983	1983-1984
À des particuliers	2 750	2 558
À des sociétés	19 992	18 081
À des particuliers et à des sociétés conjointement	55	58
À des inventeurs ou à leurs représentants juridiques	2 529	2 382
À des cessionnaires	20 096	18 161
À des cessionnaires et à des inventeurs conjointement	172	154
Revendications-un seul inventeur	11 626	10 427
Revendications-deux inventeurs ou plus	11 171	10 270
En français	646	621

Résidence des inventeurs brevetés	1982-1983	1983-1984
Canada		
Alberta	129	114
Colombie-Britannique	141	124
Île-du-Prince-Édouard	1	2
Manitoba	43	32
Nouveau-Brunswick	10	7
Nouvelle-Écosse	13	17
Ontario	737	680
Québec	338	313
Saskatchewan	44	52
Terre-Neuve	5	11
Total	1 461	1 352

Pays étrangers	1982-1983	1983-1984
Afrique du Sud, République d'	61	59
Algérie	0	1
Allemagne, République démocratique d'	2	0
Allemagne, République fédérale d'	1 874	1 777
Arabie Saoudite	2	0
Argentine	2	1
Australie	168	164
Autriche	134	128
Bahamas	3	4
Belgique	145	131
Bermudes	1	0
Brésil	4	9
Bulgarie	4	10
Chili	0	1
Colombie	0	5
Corée, République de	2	4
Costa Rica	2	1
Cuba	0	2
Danemark	71	66
Espagne	25	19
États-Unis d'Amérique	12 391	10 973
Finlande	87	95
France	1 096	990
Grèce	1	2
Honduras	1	0
Hong-Kong	7	5
Hongrie	62	62
Inde	6	5
Indonésie	2	0
Irlande	5	9
Islande	2	2
Israël	37	26
Italie	339	309
Japon	1 973	1 936
Liban	1	0
Liechtenstein, Principauté du	9	5
Luxembourg	16	27
Malaisie	1	1
Malawi	1	0
Malte	1	0
Mexique	14	14
Monaco	3	1
Nigeria	0	1
Norvège	45	41
Nouvelle-Guinée	0	1
Nouvelle-Zélande	24	19
Pays-Bas	504	466
Pérou	1	0
Philippines	1	0
Pologne	8	7
Portugal	2	3
Roumanie	1	0
Royaume-Uni	1 096	936
Suède	382	403
Suisse	532	468
Taïwan	17	11
Tanzanie	0	1
Tchécoslovaquie	15	13
Tunisie	1	0
Union soviétique	146	127
Vénézuela	2	0
Yougoslavie	4	3
Zimbabwé	0	1
Total	21 336	19 345

Résidence des inventeurs dont les demandes ont été inscrites	1982-1983	1983-1984
Canada		
Alberta	135	147
Colombie-Britannique	201	200
Île-du-Prince-Édouard	0	2
Manitoba	61	46
Nouveau-Brunswick	12	5
Nouvelle-Écosse	16	22
Ontario	985	1 105
Québec	401	458
Saskatchewan	65	49
Terre-Neuve	6	4
Yukon	1	1
Total	1 883	2 039

Pays étrangers	1982-1983	1983-1984
Afrique du Sud, République d'	74	78
Allemagne, République démocratique d'	2	4
Allemagne, République fédérale d'	2 137	1 917
Argentine	10	4
Australie	246	240
Autriche	143	169
Bahamas	3	1
Belgique	169	193
Bermudes	0	1
Bolivie	0	1
Brésil	14	12
Bulgarie	11	7
Chili	1	1
Colombie	1	2
Corée, République de	16	13
Costa Rica	1	1
Danemark	90	112
Égypte	1	4
Émirats arabes unis	0	1
Espagne	36	47
États-Unis d'Amérique	12 122	13 025
Finlande	176	183
France	1 318	1 241
Grèce	7	7
Guatemala	1	1
Hong-Kong	15	18
Hongrie	70	82
Inde	9	4
Iran	0	1
Irlande	20	25
Islande	6	3
Israël	38	61
Italie	456	427
Jamaïque	1	1
Japon	2 414	2 398
Liechtenstein, Principauté du	8	9
Luxembourg	31	35
Malaisie	1	0
Mexique	15	14
Monaco	3	3
Maroc	0	3
Nouvelle-Zélande	38	49
Norvège	79	93
Pays-Bas	488	530
Philippines	3	1
Pologne	6	8
Portugal	1	2
Roumanie	2	2
Royaume-Uni	1 387	1 516
San Marino	1	0
Singapour	3	8
Sri Lanka (Ceylan)	0	1
Suède	458	485
Suisse	604	610
Taïwan	30	48
Tchécoslovaquie	17	16
Thaïlande	1	0
Trinidad et Tobago	1	0
Turquie	1	0
Union soviétique	82	46
Vénézuela	4	11
Yougoslavie	7	4
Zimbabwé	0	1
Non déterminé	38	98
Total	22 916	23 878
Grand total (y compris le Canada)	**24 799**	**25 917**

Objet de l'invention	% du nombre total de brevets délivrés	Nombre de brevets délivrés
Nécessités humaines		
Agriculture	2,0	421
Denrées alimentaires et tabac	1,4	293
Article d'usage personnel et domestique	2,2	453
Santé et divertissements	5,7	1 187
Opérations industrielles		
Séparation et mélange	5,3	1 102
Façonnage	7,6	1 563
Impression	1,3	266
Transport	7,5	1 542
Chimie et métallurgie		
Chimie	20,4	4 215
Métallurgie	3,0	629
Textiles et papier		
Produits textiles et matériaux souples non précisés ailleurs	1,3	269
Papier	0,8	161
Constructions fixes		
Bâtiment	3,1	647
Exploitation minière	1,6	322
Construction mécanique, éclairage, chauffage, armes, explosifs		
Moteurs et pompes	2,6	530
Génie en général	4,1	849
Éclairage et chauffage	3,4	699
Armes, explosifs	0,5	104
Physique		
Instruments	12,9	2 679
Physique nucléaire	0,3	64
Électricité		
Électricité	13,0	2 682
Total	100,0	20 696

Recettes et dépenses	1982-1983	1983-1984
Brevets		
Revenus $	13 929 304	13 411 000
Dépenses $	8 901 186	9 226 000
Marques de commerce		
Revenus $	4 006 729	4 379 000
Dépenses $	2 311 685	2 725 000
Droit d'auteur, dessins industriels et marques de bois		
Revenus $	588 885	673 000
Dépenses $	443 092	454 000

Les 25 plus importants détenteurs de brevets (par ordre alphabétique)	1983-1984
BASF AG	123
Bayer AG	182
Ciba-Geigy Ltd.	167
Dow Chemical Co. (The)	93
E.I. du Pont de Nemours & Co.	145
Eastman Kodak Co.	93
Exxon Research & Engineering Co.	88
Ford Motor Co. of Canada Limited	91
General Electric Co.	336
Hitachi, Ltd.	97
Hoeschst AG	181
Imperial Chemical Industries Ltd.	94
International Business Machines Corp.	252
Matsushita Electric Industrial Co. Ltd.	81
Minnesota Mining & Mfg. Co.	90
N.V. Philips' Gloeilampenfabrieken	292
Proctor and Gamble Co. (The)	82
R.C.A. Corp.	104
Shell Canada Ltd.	102
Siemens AG	103
Sony Corp.	169
Union Carbide Corp.	181
Western Electric Co. Inc.	128
Westinghouse Electric Corp.	145
Xerox Corp.	161

Bureau de la coordination des politiques

Le Bureau est chargé des tâches suivantes: effectuer les recherches et les analyses nécessaires à l'élaboration des politiques, aussi bien que la révision et la réforme des lois et des règlements dans les domaines de la consommation et des corporations; accroître l'efficacité des interventions et des relations du Ministère; renforcer les aptitudes du Ministère à effectuer des communications structurées; et assurer la planification et le contrôle de la gestion générale, l'examen interne et l'évaluation des programmes.

Le Bureau se compose de la Direction générale de la recherche, de l'analyse des politiques et de la liaison, de la Direction de la vérification, de l'évaluation et du contrôle et de la Direction des communications. Le Bureau disposait d'un budget de 7,1 $ millions et de 111 années-personnes.

Direction générale de la recherche, de l'analyse des politiques et de la liaison

La Direction générale se compose de la Direction de l'analyse des politiques et de la liaison et de la Direction de la recherche stratégique.

Direction de l'analyse des politiques et de la liaison

La Direction a participé à l'élaboration des politiques dans les domaines de la consommation et des corporations (y compris la propriété intellectuelle).

Le financement des programmes d'aide aux consommateurs est demeuré une question prioritaire. Un projet important visant à mettre au point des modifications à la Loi sur l'intérêt, en ce qui a trait aux droits de divulgation et de remboursement anticipé des hypothèques domiciliaires, a exigé la préparation de plusieurs analyses économiques et juridiques. Ces analyses ont servi de fondement aux décisions ministérielles et aux consultations qui ont suivi avec les entreprises privées aussi bien qu'avec les gouvernements provinciaux. Des recherches supplémentaires ont été faites sur le marché canadien des hypothèques. Un rapport a été publié sur la réforme du régime privé de retraite au Canada, de même qu'un précis de recherche sur des questions qui touchent les consommateurs dans le domaine de l'assurance-vie. Plusieurs études sur le transfert électronique de fonds et les systèmes de vidéotex ont été commandées et devraient être publiées sous peu.

Les études se sont poursuivies sur les dispositions de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes touchant les offres d'achat entraînant une prise de contrôle et les pouvoirs d'enquête, et un document de travail a été distribué aux parties intéressées à des fins de consultation.

La Direction a continué, de concert avec d'autres ministères, à défendre un certain nombre de questions d'intérêt international sur les politiques en matière de commerce et d'alimentation touchant les consommateurs. Il y a eu d'autres recherches sur les répercussions des restrictions en matière d'importation sur les ventes de produits comme les textiles et les chaussures.

La Direction a pris part à des études interministérielles de diverses politiques dans le domaine de l'agriculture, y compris celles qui touchent les secteurs des produits laitiers et de la viande de boucherie. Des observations ont aussi été communiquées au Programme d'impartition de la recherche dans les secteurs de la transformation, la distribution et la vente au détail des aliments.

La Direction a continué de coordonner les réunions du Comité de liaison des entreprises d'alimentation du Ministère.

Dans le domaine de la propriété intellectuelle, la révision de la Loi sur le droit d'auteur s'est poursuivie, de même que l'étude des dispositions de la Loi sur les brevets concernant les licences obligatoires. Des documents ont été rédigés et ont servi de fondement à la décision du Ministère de publier un Livre blanc énonçant les modifications que propose le gouvernement à la Loi sur le droit d'auteur. Un document de travail renfermant des analyses des solutions de rechange proposées en vue de modifier l'actuel octroi de licences obligatoires pour les produits pharmaceutiques brevetés a été rédigé, distribué aux parties intéressées et soumis à une vaste consultation.

La Direction a rédigé et présenté au Cabinet un projet pour mandater une Commission d'enquête chargée d'étudier la situation de la fabrication des produits pharmaceutiques au Canada, ainsi que les dispositions de la Loi sur les brevets concernant les licences obligatoires.

De plus, il y a eu publication d'un certain nombre de rapports (certains sont en cours de préparation) qui ont directement trait à la révision future des politiques et des lois qui régissent les brevets, les marques de commerce et les dessins industriels.

Direction de la recherche stratégique
La Direction a commencé, au cours de l'année, à élaborer et à coordonner une planification stratégique pour l'ensemble du Ministère, et a entrepris des travaux de recherche sur des questions particulières qui revêtent une importance déterminante. Un cadre de planification stratégique a d'ailleurs été mis au point afin de cerner les questions qui pourraient influencer le Ministère, à plus long terme, et afin d'imposer d'autres exigences périodiques pour la planification à long terme. Une évaluation des conditions dans lesquelles oeuvre e Ministère, servant de base à la mise au point de l'aperçu stratégique du Ministère, s'est terminée en février dernier. Une méthode de surveillance systématique du milieu extérieur a aussi été implantée avant la fin de l'exercice, afin de cerner les problèmes éventuels et de déceler les besoins en matière de planification. La Direction a aidé à coordonner la planification d'un projet de bureautisation à long terme, à l'échelle du Ministère, projet faisant partie d'une stratégie globale visant à améliorer l'efficience.

La recherche sur les sujets d'intérêt stratégique est assurée par la Direction pour appuyer les objectifs à long terme du Ministère, et aussi pour fournir des réponses efficaces et coordonnées aux demandes de renseignements de l'extérieur sur les politiques stratégiques et globales. En décembre 1983, la Direction a collaboré à la préparation du mémoire présenté par la Ministre devant la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada.

La recherche sur la politique énergétique s'est poursuivie au cours de l'année, et a porté principalement sur l'économie de l'énergie de la part des consommateurs. Les rapports ont été complétés sur les sujets suivants: l'adoption du gaz naturel dans la province de Québec, l'utilisation de l'énergie par le passé, les attitudes à l'égard des carburants gazeux, l'utilisation de l'huile par les petites entreprises commerciales, les attitudes et le comportement des consommateurs à l'égard des échangeurs de chaleur du type air-air, et les indicateurs du coût de l'énergie. Une dixième étude est actuellement en cours sur l'attitude des consommateurs à l'égard de la situation énergétique, des pompes thermiques et de la révision du programme Énerguide.

Direction de la vérification, de l'évaluation et du contrôle

Quatorze vérifications, au total, ont été entreprises en 1983-1984, portant sur les importantes méthodes de contrôle interne et les principaux organismes chargés de l'application des programmes, entre autres les bureaux régionaux. Le Comité de vérification du Ministère s'est réuni cinq fois au cours de l'année pour examiner les résultats de ces vérifications.

Des évaluations des deux principaux éléments du programme, c'est-à-dire les marchandises commerciales et les pratiques commerciales frauduleuses, ont été entreprises, et doivent prendre fin au début de 1985. D'autres travaux d'évaluation ont été effectués, entre autres, l'étude et la clarification des objectifs et de la raison d'être du programme en ce qui a trait à l'Aide aux consommateurs. La Direction a fourni une aide à la Commission du système métrique afin d'élaborer un plan de démantèlement progressif.

La Direction a terminé son travail sur les méthodes et les procédures de planification et de contrôle internes du Ministère destinées à assurer une approche normalisée en ce qui a trait à la planification et à la présentation de rapports opérationnels. Un guide ministériel de planification et de contrôle a été mis au point à l'intention des gestionnaires.

La Direction a coordonné la réalisation de *l'État des projets de réglementation*, publication biannuelle qui vise à faire connaître aux intéressés les nouveaux projets de loi.

La Direction a aussi assuré la réalisation de la troisième année du programme Perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion (PPCG).

Direction des communications

En 1983-1984, les défis et les demandes auxquels a dû faire face le Ministère ont entraîné une charge de travail particulièrement lourde pour la Direction des communications.

La Direction a consacré beaucoup d'efforts à appuyer directement les réformes de politiques et les projets de loi du Ministère, mentionnons les modifications à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, le dépôt du projet de loi sur la limitation de la propriété des actions des sociétés, ainsi que la rédaction du Livre blanc sur le droit d'auteur et du rapport sur les licences obligatoires pour les produits pharmaceutiques. D'autres projets ont fait progresser les programmes du Ministère, en soulignant l'importance de l'information aux consommateurs, de la diffusion de l'information sur les brevets et des travaux de communication sur une vaste gamme de questions et de problèmes touchant les consommateurs et les entreprises. Une grande part des réalisations de la Direction (par exemple, la publication de rapports annuels et de règlements élaborés en vertu de diverses lois), sont exigés par la loi.

La Direction a aussi fourni des services quotidiens aux représentants officiels du Ministère: conseils, composition, rédaction, travaux d'art graphique, dépouillement de la presse écrite et électronique, coordination d'événements spéciaux, production de films et d'expositions et autres services professionnels.

La Direction a publié 18 rapports techniques ou rapports de recherche, quatre périodiques et 32 publications destinés aux consommateurs ou au grand public. De plus, le personnel de la Direction a été chargé de rédiger 92 discours, communiqués de presse et documents publicitaires. La Direction a représenté le Ministère en érigeant des kiosques à l'Exposition provinciale de Québec, à l'Exposition nationale canadienne et à l'Exposition nationale du Pacifique. Un film sur la sécurité des enfants, intitulé "La vigilance n'a pas de prix", a été réalisé et sera distribué à l'échelle nationale.

En dépit des contraintes en matière de ressources, la Direction a tenté d'améliorer l'efficience de sa planification et de ses travaux. Le développement constant des communications au niveau des régions et des districts, visant à faire progresser, partout au Canada, les projets et les programmes du Ministère, constituait un défi particulièrement grand.

Commission du système métrique Canada

En 1971, à la suite de l'adoption, par le Parlement, du Livre blanc sur la conversion au système métrique au Canada, la Commission du système métrique est devenu l'organisme fédéral responsable du programme de conversion. Son rôle premier est d'appuyer et de coordonner les efforts de plus de 2 000 membres de comités volontaires. Ces représentants de l'industrie et d'associations de consommateurs ont institué une enquête sur la conversion au système métrique dans plus de 100 secteurs de l'économie, et ont entrepris la planification, l'établissement d'un calendrier et la mise en oeuvre du programme de conversion.

À la fin de l'exercice financier, 57 secteurs avaient terminé leurs travaux et ont démantelé leur organisation avec l'accord de la Commission. Quant aux secteurs encore en activité, ils ont axé leurs efforts sur l'étape de la mise en oeuvre du programme.

Les comités du secteur privé ont été réunis en six groupes de coordination: transports, fabrication des outils mécaniques, construction, produits de consommation et vente au détail, programmes sociaux et enseignement, et agriculture. On a consacré la majorité des ressources aux activités susceptibles d'être menées à terme avant le démantèlement de la Commission, fixé au 31 mars 1985. Les organisations concernées des secteurs public et privé se sont vues chargées d'assurer la continuation de la conversion, tâche dont la supervision relèvera d'un bureau de la conversion au système métrique mis sur pied par Consommation et Corporations Canada.

La Commission publie un rapport annuel distinct qui expose les détails de l'évolution de la conversion au système métrique dans chaque secteur de l'économie. On peut en obtenir des exemplaires en écrivant à la Commission du système métrique, C.P. 4000, Ottawa (Ontario) K1S 5G8, ou en téléphonant au (613) 996-4000.

Bureau du sous-registraire général adjoint du Canada

Le Bureau du sous-registraire général adjoint du Canada se compose de la Direction des conflits d'intérêts et de la Division de l'enregistrement.

Au nom du Premier ministre, le sous-registraire général adjoint est chargé de veiller à la mise à exécution de la politique du gouvernement fédéral en matière de conflits d'intérêts. La Direction des conflits d'intérêts veille à l'application des lignes directrices du gouvernement, particulièrement en ce qui concerne les ministres de la Couronne, les membres désignés de leur personnel exclu et les personnes nommées à temps plein par le Gouverneur en conseil. Il aide les personnes visées par les lignes directrices à s'y conformer et à résoudre tout problème qui pourrait survenir relativement aux dispositions qu'elles pourraient prendre. Il aide aussi les ministres et les sous-chefs dans l'exercice de leurs responsabilités en ce qui a trait à l'élaboration de la politique en matière de conflits d'intérêts. Depuis 1962, le Bureau est chargé de vérifier et d'approuver le remboursement de certains coûts liés aux fiducies mises sur pied en vue de se conformer aux lignes directrices concernant les conflits d'intérêts, incluant celles qui s'appliquent à tous les fonctionnaires.

En juillet 1983, le Premier ministre a institué un groupe de travail qui avait pour fonctions d'étudier "les principes et règles devant régir la conduite des ministres, secrétaires parlementaires, membres du personnel exclu et titulaires à temps plein nommés par le Gouverneur en conseil durant et après leur période de service public". Le sous-registraire général adjoint ainsi que son personnel y ont contribué de façon intensive en répondant aux demandes de l'honorable Mitchell Sharp et de l'honorable Michael Starr, coprésidents du Groupe de travail, et ce pour une période de plus de six mois. Il semble, qu'avec le rapport qui vraisemblablement doit être rendu public au début de l'exercice 1984-1985, la Direction sera considérablement mise à contribution pour mettre au point tous les changements qui pourraient en découler.

La Division de l'enregistrement émet les documents et les commissions et les inscrit au registre, tel que prescrit dans le Règlement sur les documents officiels, conformément à la Loi sur les fonctionnaires publics et à la Loi sur les sceaux. La Division fourni également au Bureau du Gouverneur général, aux ministères, aux sociétés et organismes du gouvernement fédéral, aux autres paliers de gouvernement et au grand public les services exigés du Registraire général du Canada. Les tableaux suivants indiquent le nombre de commissions et de documents délivrés et enregistrés par catégorie au cours de l'exercice 1983-1984.

Commissions	Sceau* apposé	Délivrées	Enregistrées
Règlements sur les documents officiels			
Ministres et membres du Conseil privé	GS	20	20
Lieutenant-gouverneur des provinces	GS	4	4
Administrateur provincial	GS	1	1
Ambassadeurs, Hauts Commissaires	GS	45	45
Juges désignés par le gouvernement fédéral	GS	210	210
Sénateurs	GS	10	10
Haut fonctionnaire du Parlement	GS	1	1
Sous-ministres (et équivalent)	GS	20	20
Membres réguliers des commissions, des sociétés et des conseils fédéraux permanents	GS	168	168
Membres réguliers des commissions internationales permanentes	GS	14	14
Commissaires en vertu de la Loi sur les enquêtes	GS	2	2
Officiers de la Gendarmerie royale du Canada	GS	34	34
Conseillers de la Reine désignés par le gouvernement fédéral	GS	30	30

Commissaires chargés d'assermenter	GS	25	25
Autres personnes prévues par la Loi	GS	1	1
Consuls généraux, Consuls et Vice-consuls	RG	290	290
Membres temporaires ou ad hoc des commissions, des sociétés et des conseil fédéraux permanents	RG	13	13
Autres personnes nommées par le Gouverneur en conseil à qui une commission a été émise	RG	2	2
Loi sur l'arpentage des terres du Canada			
Arpenteurs des terres de la Couronne	—	—	8

Documents	Sceau* apposé	Délivrés	Enregistrés
Règlements sur les documents officiels			
Proclamations	GS	80	80
Concessions de terrain	GS	479	479
Renonciations	GS	22	22
Certificats d'authentification	PS	29	—
Certificats témoignant de la nomination d'un sénateur	RG	10	—
Copies certifiées des documents	RG	2 588	—
Pardons accordés en vertu de la Loi sur le casier judiciaire	RG	9 964	9 964
Loi sur les chambres de commerce			
Certificats de formation et protocole d'entente	—	—	38
Loi sur les syndicats ouvriers			
Certificat d'enregistrement	RG	—	1
Loi sur les corporations canadiennes			
Lettres patentes de constitution en société	**CCC	—	565
Lettres patentes supplémentaires de constitution en société	**CCC	—	111
Directives et/ou certificats de dissolution et annulation de charte	**CCC	—	29
Loi sur le ministère de la Consommation et des Corporations, art. 8(1)			
Terres	—	—	129
Transport	—	—	180
Loi sur l'extradition			
Mandats	**Just.	—	10
Loi sur les chemins de fer			
Divers: art. 77 et 86	—	—	41

Résumé

Commissions délivrées et enregistrées en vertu du Règlement sur les documents officiels	890
Documents délivrés et enregistrés en vertu du Règlement sur les documents officiels	10 545
Documents délivrés en vertu du Règlement sur les documents officiels	2 627
Commissions enregistrées en vertu d'autres lois	8
Documents enregistrés en vertu d'autres lois	1 104
Copies non certifiées des documents délivrés	617

* Abréviations: GS, grand sceau; PS, petit sceau; RG, sceau du Registraire général; Just., sceau du Ministre de la Justice; CCC, sceau du Ministre de la Consommation et des Corporations

** Sceaux apposés par le Ministère

Centre sur la MIUF

Le Centre sur la MIUF a été mis sur pied en 1981 afin de fournir des renseignements et une aide financière aux propriétaires de maisons isolées à la mousse d'urée-formaldéhyde. La Loi sur l'isolation à l'urée-formol, promulguée en 1982, prévoit un remboursement maximal non imposable de 5 000 $ accordé aux propriétaires qui entreprennent des mesures correctives. L'inscription au Programme d'aide aux propriétaires d'habitations isolées à la MIUF s'est terminée le 30 septembre 1983. À ce jour, 58 000 propriétaires s'y étaient inscrits. Aucune date limite pour effectuer des travaux n'a encore été fixée.

Le coordonnateur fédéral, qui relève directement du sous-ministre, assure le bon fonctionnement du programme de concert avec les autres ministères touchés par la question. Pour en simplifier le fonctionnement, le Centre sur la MIUF est réparti en cinq divisions: Prestation du programme, Services techniques, Communications (Relations publiques et Contact avec le public), Politiques, Administration et finances.

Relevant de la Division des services techniques, le Programme d'enregistrement des entrepreneurs offre un cours de formation aux particuliers et aux entreprises qui effectuent des travaux de réfection aux habitations isolées à la MIUF. L'accent est mis sur la sécurité des personnes et de l'environnement. L'an dernier, 222 cours ont été donnés (393 cours ont été dispensés depuis le début du programme de formation), et suivis par 980 entreprises et 2 587 propriétaires. Depuis les deux dernières années, 30 702 propriétaires ont reçu leur remboursement. Parmi ceux-ci, 25 450 ont complété les mesures correctives pendant la présente année financière. Pour cette même période, les contributions accordées se sont élevées à 113 019 000 $.

L'an dernier, le Centre a fait parvenir aux propriétaires deux séries de documents: l'une contenait une mise à jour des renseignements au sujet du programme et de la recherche et l'autre, de la documentation pour aider les propriétaires à traiter avec leur entrepreneur.

La question du secteur immobilier continue d'attirer l'attention. Des trousses d'information à l'intention des agents, contenant des circulaires pour les éventuels acheteurs d'habitations isolées à la MIUF, ont été préparées pour être distribuées dans le cadre des grands congrès de l'immobilier et des réunions de la Chambre d'immeuble auxquels nous avons assisté ou prévoyons assister au cours de la prochaine année financière.

Le Centre suit également de près un certain nombre de projets de recherche médicale en cours portant sur les différents effets possibles de la MIUF. Du côté de la recherche technique, on travaille à trouver de nouvelles mesures correctives et on évalue l'efficacité des présentes mesures. Une comparaison entre les résultats du test de dépistage (avant les mesures correctives) et ceux de la vérification finale (après les mesures correctives) indique que la vaste majorité des propriétaires ont observé une amélioration de la qualité de l'air une fois les travaux terminés.

Services

Direction générale des finances et de l'administration

La Direction générale des finances et de l'administration assure au Ministère des services financiers ainsi que divers services administratifs et informatiques. Elle est composée de trois directions: Finances, Systèmes informatiques, Services administratifs, et de la Bibliothèque. Pour l'exercice 1983-1984, elle disposait d'un budget de 11 012 000 $ et de 194 années-personnes.

La Direction générale a continué d'assurer des services de soutien et autres à la Commission du système métrique, de même qu'au Programme d'aide aux propriétaires d'habitations isolées à la mousse d'urée-formaldéhyde. Elle a également apporté d'autres améliorations à son système de rapports de gestion.

Direction des finances
Malgré des ressources plus restreintes et une demande accrue, la Direction a continué d'assurer des services réguliers en matière de gestion financière. Tout en continuant de fournir en priorité une aide financière à la Commission du système métrique et au Programme sur la MIUF, la Direction a traité 7 628 demandes de contribution dans le cadre du Programme d'assistance — outils métriques des ouvriers, ainsi que 26 282 demandes de contribution et 13 603 demandes d'avance de fonds pour les fins du Programme sur la MIUF.

Au cours de l'année, la Direction a coordonné la conception du Plan des dépenses du Ministère, qui doit constituer la Partie III du Budget principal de 1984-1985, et donné suite à plusieurs initiatives des organismes centraux ou émanant d'examens des opérations internes. La Direction a aussi fourni un apport non négligeable à l'élaboration des méthodes de planification et de contrôle des opérations du Ministère.

Le Bureau du Contrôleur général a continué de prendre conseil auprès de la Direction des finances pour ce qui concerne les améliorations prévues aux politiques de gestion financière de l'État.

Direction des systèmes informatiques
La Direction utilise les systèmes informatiques dont dispose le Ministère et qui, pour la plupart, fonctionnent au moyen d'appareils n'appartenant pas au gouvernement. Elle a, par ailleurs, fait l'objet d'une vérification interne dont les recommandations ont été étudiées par les cadres dirigeants du Ministère. Elle a aussi fait l'objet d'une étude de la part de l'Équipe d'inspection et d'évaluation de la sécurité (EIES) de la Gendarmerie royale du Canada, et l'on procède à l'heure actuelle à la mise en oeuvre des recommandations formulées.

La Direction a consacré la plus grande partie de ses ressources à maintenir les systèmes déjà en place, et à offrir des services de soutien spécialement adaptés à certaines activités du Ministère, dont le Programme sur la MIUF et la Commission du système métrique. Elle a néanmoins réussi à accomplir des progrès importants dans divers nouveaux dossiers.

Un système pilote a été implanté à la Direction des produits de consommation dans la région de l'Ontario. Les résultats obtenus ont démontré qu'il y aurait avantage à faire bénéficier toutes les régions du système, et l'on procède actuellement à son installation.

L'élaboration du sous-système Travaux en cours — État/Rapports de la Direction du personnel s'est déroulée tel que prévu, et son implantation est maintenant chose faite. Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne la conception, l'élaboration et l'installation d'un système intégré d'information (avec un mini-ordinateur Honeywell DPS 6/48) au sein de la Direction des corporations, mais les travaux ont avancé plus lentement que prévu en raison d'une pénurie de ressources.

Comme on approche de la date d'expiration du contrat principal pour la fourniture de services informatiques au Ministère, des devis ont été préparés dans le cadre d'une opération Disponibilité et Prix, qui constitue la première étape du processus menant à l'adoption d'un nouveau contrat.

La bureautique continue de donner de bons résultats. Une politique proviscire pour l'achat d'équipement a été formulée, et c'est en s'inspirant de cette politique qu'a été élaboré et mis en oeuvre le plan d'achat pour l'exercice 1983-1984.

Direction des services administratifs

La Direction a continué d'offrir ses services par l'entremise de ses cinq divisions. Au cours de l'exercice 1983-1984, la Direction a procédé à l'inventaire triennal du Ministère. Selon les résultats nets de cet inventaire, la valeur en argent des machines comptables, de l'équipement et du mobilier n'a donné lieu, pendant cette période de trois ans, qu'à un amortissement de 0,4 p. 100. Le Comité de gestion du Ministère a approuvé une nouvelle politique relativement au stationnement, laquelle a été rendue publique en février 1984. Conformément au Programme d'identité fédérale, la Division de la gestion des biens a élaboré et promulgué une politique sur la signalisation qui sera appliquée dans l'ensemble du Canada.

La première étape de l'implantation du réseau téléphonique Service de perfectionnement de circonscription (SPC) s'est faite en janvier 1984. Le personnel de l'Administration centrale à Hull a été formé au maniement des trois nouvelles caractéristiques ajoutées à chaque appareil pour donner une plus grande souplesse à la communication téléphonique.

La refonte de certaines activités à Ottawa a entraîné le déménagement de l'entrepôt de la Commission du système métrique et du Bureau de district d'Ottawa au 255 de la rue Argyle, et une perte de 3 551 mètres carrés d'espace locatif. Les stocks courants de l'entrepôt sur la promenade Morrison ont été transférés à la rue Argyle, tandis que la Corporation de disposition des biens de la Couronne se chargeait de liquider les stocks restants.

Enfin, dans le cadre du Programme des primes à l'initiative, 13 suggestions ont été adoptées et ont entraîné des économies de 60 900 $. Les primes se sont élevées à 4 840 $.

Bibliothèque

La Bibliothèque ministérielle a continué d'assurer un service central de renseignements sur les pratiques commerciales restrictives, le droit des sociétés, la protection des consommateurs et l'économie grâce à l'accroissement de sa collection, à l'usage de services de recherche automatisés et de documentation et à l'entretien des relations avec un réseau international de bibliothèques. En 1983-1984, le système informatique de codes et d'index a permis d'établir la liste des documents pouvant être utilisés aux fins de recherche et de référence.

La Bibliothèque a travaillé, en collaboration avec la Direction de l'aide aux consommateurs, à la compilation de titres pour une bibliographie intitulée *Droit de la concurrence et politique officielle au Canada, 1979 à 1982*. Pour se conformer aux exigences de la législation sur l'accès à l'information, le Ministère a chargé la Bibliothèque de mettre une salle de consultation à la disposition du public.

Pendant l'année, 6 150 volumes ont été ajoutés à la collection et 1 496 abonnements ont été renouvelés. La demande de services a augmenté, la Bibliothèque ayant répondu à 28 009 demandes de renseignements et à 14 630 demandes de prêt.

Direction du personnel

Le programme de réorganisation de la Direction a été complété et a mené à la création de la Division de la planification et de la dotation et de la Division de la coordination et des services du personnel. De plus, une nouvelle directrice du Personnel a été nommée en janvier 1984.

Les activités reliées à la planification des ressources humaines, à la dotation, aux tests linguistiques et à l'égalité d'accès à l'emploi ont été intégrées au sein de la nouvelle Division de la planification et de la dotation. La formation permettant aux agents de fonctionner dans ces différentes disciplines va bon train, incluant la formation requise pour l'administration du nouveau test linguistique qui sera en vigueur à l'automne 1984.

La charge de travail de la Division est demeurée relativement élevée tout au long de l'exercice. La Division a présenté des cours de formation pour les gestionnaires dans le domaine de la dotation et dans l'évaluation des employés. Une étude de fond a été faite sur le Programme d'évaluation des employés. Le rapport du Comité d'étude comprenait de nombreuses recommandations sur la politique et ses modalités. On a déjà procédé à la mise en vigueur de plusieurs des recommandations.

Le but visé par la Division de l'organisation et de la classification était l'amélioration de la qualité des services fournis à la direction. Au cours de l'exercice, la Division a traité 3 405 demandes. Plusieurs gestionnaires qui ont suivi une formation en évaluation des emplois ont participé aux décisions de classification. Des comités spéciaux ont recommandé la transposition de certains postes aux groupes EX et SM. La Division a travaillé à d'importants changements organisationnels dans tous les bureaux, en particulier dans les directions de la Sécurité des produits, des Pratiques commerciales et des Corporations. La Division a contribué au règlement d'un certain nombre de différends entre employeurs et employés.

La Division des langues officielles a contribué à la réalisation des trois grands objectifs du programme soit le service au public, la langue de travail et la représentation équitable des deux langues officielles.

Le service au public s'est grandement amélioré dans les régions de "demande importante" grâce aux efforts déployés par les gestionnaires et les employés.

Tous les éléments de planification en matière de langues officielles déjà intégrés au processus de planification des ressources humaines dans le cadre du plan d'exploitation pluriannuel ont été traités par les gestionnaires. Leur imputabilité en matière de langues officielles s'est d'ailleurs reflétée dans leur évaluation annuelle du rendement.

Une étude sur la traduction, finalisée en mars 1984, la préparation de divers répertoires et un contrôle serré ont grandement sensibilisé les gestionnaires à l'utilisation plus efficace et efficiente des services de traduction.

La représentation des deux langues officielles au sein du Ministère est équitable dans presque toutes les catégories d'emploi et tous les niveaux hiérarchiques. Soucieuse d'accroître la représentation des deux langues officielles, la Division des langues officielles a maintenu ses contacts auprès des associations minoritaires et elle a participé à divers congrès. Elle entend maintenir des liens avec les membres de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) afin de promouvoir le recrutement francophone dans la catégorie scientifique et professionnelle.

La Division a accru le nombre de cours de formation linguistique offerts après les heures de travail. Plus de 400 employés ont bénéficié de ces cours. Un nouveau programme maison, assisté par ordinateur, a été créé et est utilisé dans les différents cours de perfectionnement. De plus, deux employés du Ministère ont participé au Programme supérieur de formation linguistique.

La Division a préparé une présentation audiovisuelle afin de mieux renseigner les employés sur le programme des langues officielles. Suite aux recommandations du Conseil du Trésor, la Division a intégré certaines des fonctions administratives du programme des langues officielles et elle procède à la mise en place des mécanismes d'évaluation.

Au chapitre des relations de travail, la Division des relations avec les employés et de la rémunération a formé des comités de consultation patronaux-syndicaux à l'Administration centrale et dans chaque région. Des séances d'information sur les relations entre employeurs et employés ont été offertes au personnel du Ministère. Par ailleurs, la Division a continué d'offrir son aide pour l'interprétation et l'application de 28 conventions collectives.

Des séances d'information sur la gestion en cas de grève ont été données aux administrateurs. Les services d'orientation et de consultation, offerts aux gestionnaires, ont été plus nombreux dans les domaines de la réaffectation et de la discipline. Plusieurs réorganisations ont été complétées durant l'année, ce qui a nécessité des réaffectations du personnel et un minimum de mise à pied. La Division est aussi impliquée dans le démantèlement de la Commission du système métrique.

La Division de la formation a coordonné la formation de 1 524 employé(e)s à l'Administration centrale et dans les régions. Des 39 cours offerts en 1983-1984, 18 étaient en anglais et 21 en français. La Division a continué de présenter le programme ministériel d'orientation à l'intention des gestionnaires intermédiaires. De plus, elle a mis sur pied un nouveau programme d'orientation pour les superviseurs, dans les deux langues officielles: 25 employé(e)s en ont bénéficié. La Division a complété l'élaboration d'une nouvelle politique ministérielle qui reflétera mieux les besoins du Ministère.

La Division du programme d'égalité d'accès à l'emploi et Action positive a continué ses efforts en vue d'accroître la représentation des femmes, des autochtones et des personnes handicapées au sein du Ministère. Des séances d'information à ce sujet ont été organisées à l'intention des gestionnaires afin de les aider à atteindre leurs objectifs dans cette période de restriction. On a tout particulièrement mis l'accent sur la diffusion d'information sur les possibilités de carrière aux autochtones. Le Service de counselling a continué d'être une activité importante pour la Division. De plus, la Division a mis sur pied la première phase du Programme d'action positive.

La Division de la coordination et des services du personnel veille à ce que la Direction du personnel fournisse des services coordonnés au Ministère, aux agences centrales et à la Direction même. Le Système d'information de la gestion du personnel, les Services de sécurité et santé et le Service de counselling ont été confiés à cette Division lors de sa création en décembre.

Les Services de sécurité ont présenté, à tous les employé(e)s de l'Administration centrale, des sessions sur les procédures d'urgence en cas d'incendie. Ils ont procédé à un exercice d'évacuation et ont effectué trois enquêtes de sécurité à l'Administration centrale et dans les régions. Ils ont également répondu à 131 demandes d'enquête sur des accidents, plaintes, vols, pertes et vandalisme.

La Section du système d'information de la gestion du personnel poursuit son programme d'automatisation, débuté l'année dernière. Le système interne des travaux en cours fut modifié afin de procurer aux usagers des données à jour sur le statut des demandes en personnel. Une nouvelle formule de demande de service en personnel, combinant cinq anciens formulaires, fut introduite. Une étude fut menée afin d'évaluer la possibilité de combiner le système de travaux en cours et celui de la gestion du système informatisé du personnel.

Le Service de counselling a pour mandat de conseiller les employés qui ont des problèmes de rendement et de comportement. Cent trente nouveaux clients sont venus consulter nos conseillers.

Par ailleurs, le Service vise à prévenir les problèmes affectant les individus ou l'organisation. C'est pourquoi, en 1983-1984, le Service de counselling a misé beaucoup sur les activités de formation pour répondre aux besoins exprimés par les employés, surtout en ce qui a trait au stress et à la planification de vie et de carrière. En outre, intégré au Programme d'orientation en gestion, un module de deux heures a été présenté sur l'épuisement professionnel (burnout). Plusieurs sessions de sensibilisation furent offertes aux employés à l'heure du midi et après les heures de travail pour échanger sur des thèmes tels que l'autodéfense, l'assaut sexuel des enfants, l'alimentation, l'affirmation et l'estime de soi et comment cesser de fumer.

Au niveau des activités interministérielles, le Service de counselling a initié la création d'un comité interministériel chargé d'étudier la possibilité d'augmenter la qualité des services dans les régions. Le comité cherche à découvrir les différentes opinions propres à mieux desservir la clientèle des régions éloignées.

Par le biais du counselling, de la formation et de l'information nous avons tenté de rejoindre le plus de clients possible et c'est ce travail que nous poursuivrons en 1984-1985.

Consommation et Corporations
Service régional

Légende:

- ○ Bureau régional
- ■ Bureau de district
- ● Bureau de secteur
- ▲ Bureau d'un inspecteur à son domicile

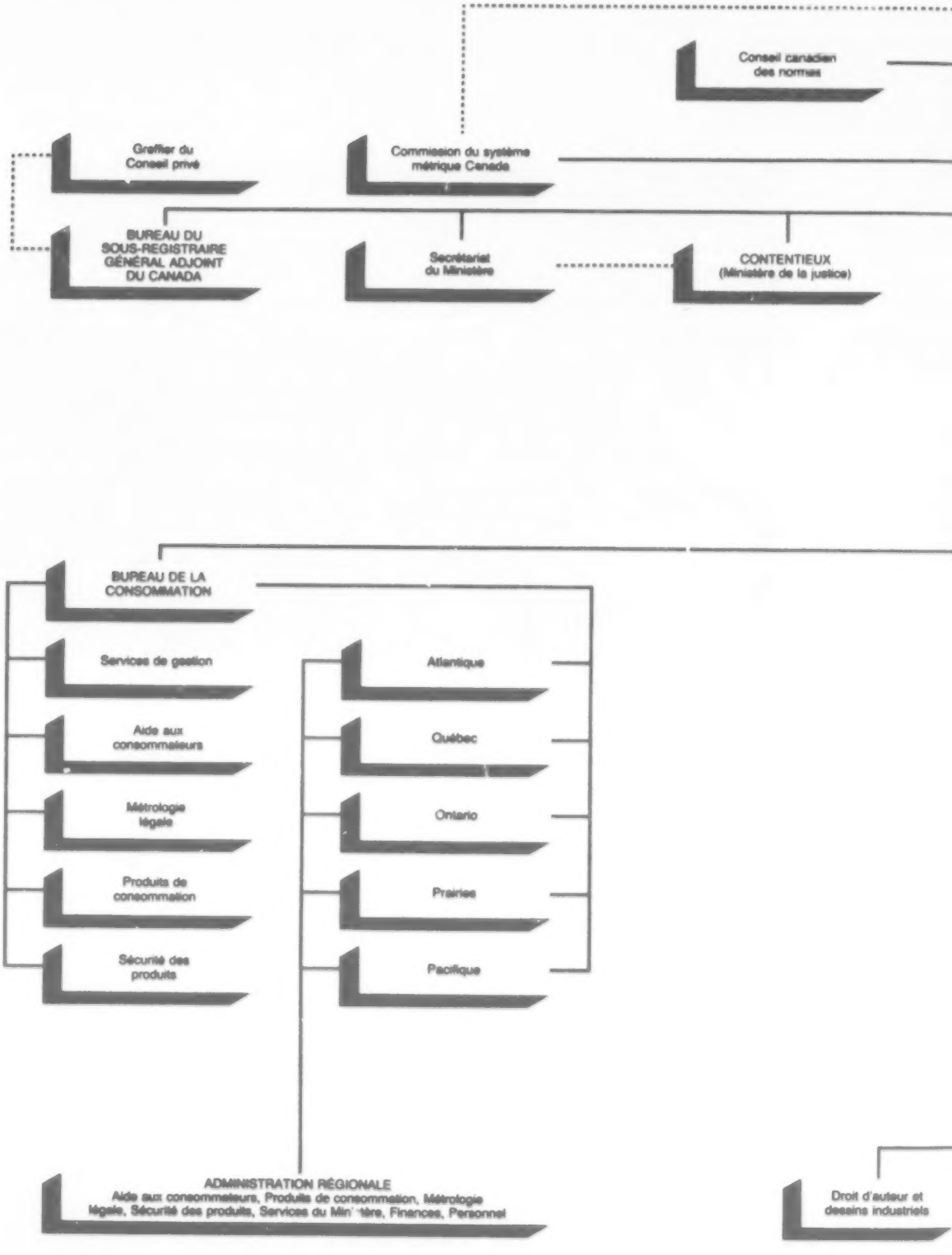
Conseil canadien des normes
Greffier du Conseil privé
Commission du système métrique Canada
BUREAU DU SOUS-REGISTRAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DU CANADA
Secrétariat du Ministère
CONTENTIEUX (Ministère de la justice)
BUREAU DE LA CONSOMMATION
Services de gestion
Aide aux consommateurs
Métrologie légale
Produits de consommation
Sécurité des produits
Atlantique
Québec
Ontario
Prairies
Pacifique
ADMINISTRATION RÉGIONALE
Aide aux consommateurs, Produits de consommation, Métrologie légale, Sécurité des produits, Services du Min' tère, Finances, Personnel
Droit d'auteur et dessins industriels

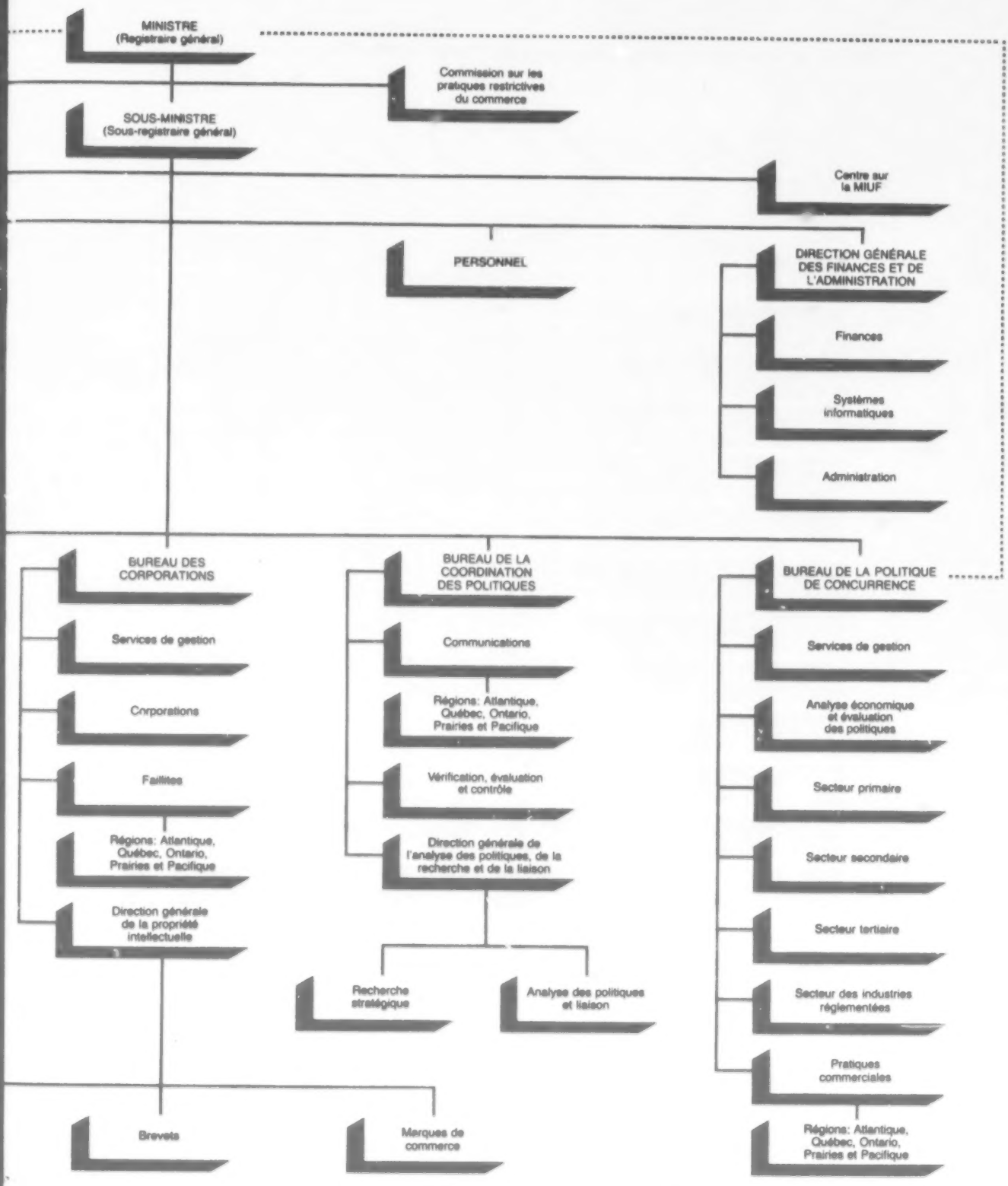

G. Post
Sous-ministre
le 31 mars 1984

Crédits et dépenses du Ministère
1970-1971 à 1983-1984 en dollars constants de 1971 (x 1 000)

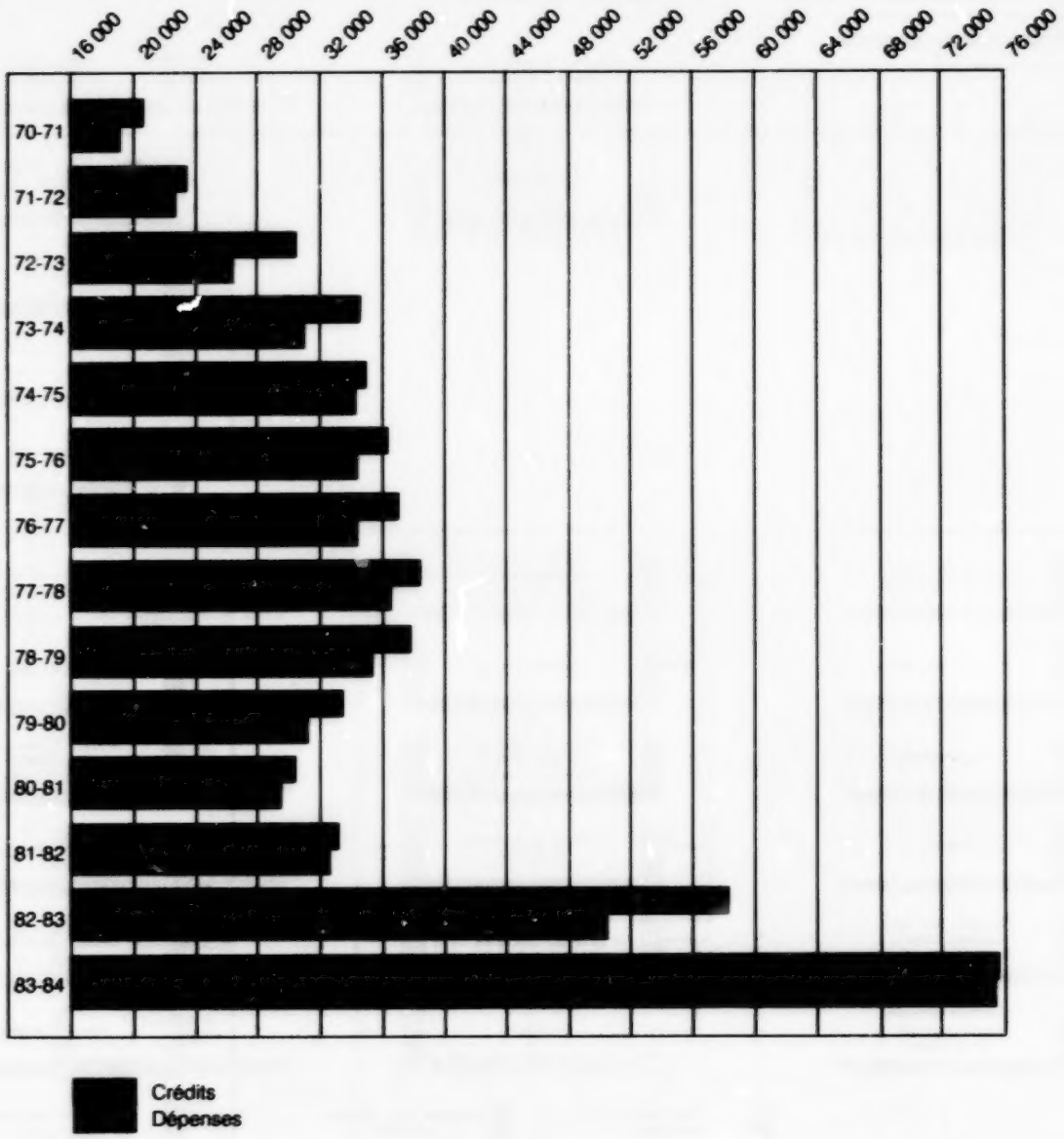

Consommation et Corporations
Ventilation des crédits pour 1983-1984

	(1 000 $)
Consommation	
Électricité et Gaz — droits, inspection et laboratoire	1 168
Poids et Mesures — droits, inspection et laboratoire	918
Autres sous-secteurs d'activité — amendes, etc.	301
Corporations	
Brevets — droits et autres frais	13 968
Droit d'auteur et dessins industriels — droits et autres frais	705
Marques de commerce — droits et autres frais	4 543
Corporations — droits et autres frais	7 804
Faillites — taxes perçues en vertu de la Loi	1 744
revenu divers	43
Politique de concurrence	
Poursuites en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions — amendes et saisies	2 380
Centre sur la MIUF	
Droit des entrepreneurs	366
Administration	
Divers	51
Rajustement des dépenses des exercices précédents	1 331
Total	35 322

Consommation et Corporations
Années-personnes 1970-1971 à 1983-1984